

Prédication et interaction cognitive en basque

Didier Bottineau

▶ To cite this version:

Didier Bottineau. Prédication et interaction cognitive en basque. Les constituants prédicatifs et la diversité des langues, tome XIV (nouvelle série), Peeters, pp.97-132, 2005, (Mémoires de la Société de linguistique de Paris), 9789042916357. hal-00012388

HAL Id: hal-00012388 https://hal.science/hal-00012388v1

Submitted on 21 Oct 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Didier BOTTINEAU

(CNRS, FRE 2805, *CRISCO*, Université de Caen) didier.bottineau@crisco.unicaen.fr

PRÉDICATION ET INTERACTION COGNITIVE EN BASQUE

Abstract

The agglutinating conjugation of the Basque verb forms consists in affixing in the verb or the auxiliary (according to the chosen type of conjugation, synthetic or periphrastic) a series of pronominal marks specifying a rank, a number and case values which anaphorically refer to those of the explicit or implicit noun phrases (in the absolutive, the ergative and the dative) which they represent and incorporate into the verb. In standard Basque (euskara batua), in constrast with what is to be observed in other dialects of this language, the system seems to be redundant when the cluster of pronouns staged by the verb reflects the distribution of the arguments previously cast by the noun phrases, but actual predication makes it possible either to neutralize one participant (which results into the passive and the two antipassives if the case morphology of the corresponding argument is deleted), or to include as an uninvited, non-participating guest the figure of the addressee (which originates the allocutive conjugation). This study contends that this morphosyntactic apparatus is motivated by a cognitive strategy consisting in displaying the way and order in which the speaker invites, as it were, the hearer to process the profiling and construction of the predicative relation supporting the semantic representation of the event. This cognitive procedure falls into two phases, to be uttered successively for sentences following the canonical order (barring negation, forefrontings etc.): an analysis of the scene, discriminating the arguments marked by the noun phrases, is followed by a synthesis, the verbal merger of previously separated participants into one network enacting their confrontation and bearing the aspectual, temporal and modal marks that determine their referents. In the field of the cognitive typology of the linguistic interaction between human subjects, this procedure is to be set into contrast with that characterizing the French language, based on the subject / predicate division, whose foundation is presented in introduction. In both languages, the morphosyntax of verbal predication is motivated by the profile of the cognitive procedure the speaker is indicating to the hearer.

La notion de parcours prédicationnel s'inscrit dans une conception dynamique de la communication. L'acte de langage constitue la manifestation physique d'une interaction entre deux systèmes cognitifs individuels. Il y a communication entre deux individus qui se rencontrent lorsque l'un des deux entreprend de provoquer une mutation de l'état cognitif en lequel il estime se trouver l'autre : on pourrait littéralement parler de « transcognition » si le terme n'était déjà utilisé par d'autres domaines disciplinaires ; une telle approche s'appuie sur la théorie de l'esprit (theory of mind), selon laquelle un sujet calcule les états mentaux de l'autre pour planifier ses propres actions en vue d'avoir une influence sur lui : la langue grammaticalise la procédure de mutation par l'acte de langage des états mentaux de la cible à partir des états supposés par la source. La sémantique interne de l'énoncé coïncide avec sa valeur littérale, à savoir la nature de la représentation scénique que le locuteur fait émerger chez l'allocutaire par le truchement des signes ordonnés qui la stimulent : Erromatar horiek erotutak dira, « ils sont fous, ces Romains ». Ici la mutation cognitive en question consiste, pour le locuteur, à susciter chez l'allocutaire la création d'un rapport considéré comme nonpréexistant : au paradigme des propriétés associées au référent de Erromatar, est ajoutée une propriété supplémentaire erotutak (ou est rappelée cette propriété en vertu de sa pertinence dans la situation considérée : on les savait fous, en voici un exemple de plus). Sous ce rapport, tout énoncé formulé par le locuteur doit être considéré comme le vecteur physique d'un événement mental déclenché chez l'allocutaire, indépendemment du caractère événementiel ou non de son signifié : pour la neige et blanche, le référent est certes statif, mais l'événement

mental réside dans la création même du rapport neige / blancheur, un tel énoncé n'étant pertinent que si le locuteur considère a priori que l'allocutaire en ignore le contenu informationnel (ou sa formulation linguistique, ici la dénomination de la couleur). En l'occurrence, cette dynamique a plus de chance de fonctionner avec l'énoncé suivant, que seuls des lecteurs avertis trouveront tautologique : *En fait, les liposomes sont des cristaux liquides*¹.

Cette sémantique interne de l'énoncé, littérale et référencielle, se complète d'une sémantique externe, implicite et pragmatique, de type calculatoire, par laquelle l'allocutaire interprète l'intention réelle de l'énonciateur, ses motivations, la réaction ultime qu'il attend du destinataire du message. La sémantique interne est mécanique, elle repose sur le mode stimulus / réponse : chaque signe, perçu dans une position donnée de la chaîne linéaire, provoque une réponse cognitive inévitable ; la sémantique externe, reposant sur la confrontation du produit transitoire de la première aux paramètres intrasubjectifs individuels (psychologiques) et collectifs (culturels) ou encore situationnels est aléatoire, susceptible de succès ou d'échec relatifs selon le degré de conformité à l'intention du locuteur, et surtout restaure la liberté interprétationnelle de l'allocutaire. L'interprétation est le cumul des sémantiques interne et externe ; le parcours prédicationnel repose exclusivement sur la première.

Pour la sémantique interne, la nature des réponses commandées par la réception des signes est essentiellement de deux ordres :

- 1) un signe lexical comme *katu* « chat » déclenche l'activation du réseau de propriétés correspondantes (physiques, abstraites, comportementales, culturelles, symboliques, avec des éléments centraux et périphériques partiellement organisés autour d'un consensus communautaire mais connaissant une certaine variation individuelle), ce que Culioli nomme la *notion*.
- 2) Un signe grammatical comme *le* ou *est* déclenche une mise en rapport entre unités sémantiques du type précédent : entre une notion et une instanciation référencielle (*le chat* : rapport label / référent), entre deux notions référencées (*le chat est un mammifère*), etc. L'énoncé *le chat est un mammifère* est ainsi formé d'une séquence de commandes cognitives, réponses stimulées par des signes ordonnés, que l'on peut très schématiquement gloser sous la forme d'instructions, étant entendu que tout ceci n'accède pas à la conscience avec un tel degré d'explicitation :

le : « (se préparer à)² réactiver le référent extralinguistique de la notion dont le label suit obtenu par l'intermédiaire d'un repérage situationel ou discursif³ préalable (spécifique / textuel ou générique / culturel)

¹ Reportage radiodiffusé sur *France Info*, août 2004. *En fait* lexicalise l'annonce de la mutation déclenchée chez l'allocutaire par *est*, signe que le locuteur assume très consciemment le caractère correctif sa démarche.

_

² On simplifie par souci de concision, mais il faudrait préciser que l'accord anticipatif en genre avec un substantif à venir stipule qu'à l'instant d'émettre l'instruction de recherche associée à l'article la notion concernée est connue anaphoriquement du locuteur et programmée cataphoriquement pour l'allocutaire, avec une syntaxe différencielle de l'article pour les participants à l'acte de langage. De même, l'accord en nombre anaphorise pour le locuteur, et cataphorise pour l'allocutaire, l'accord à un référent multiple. Cet accord n'existe pas en anglais (*the*) ni en basque (-a), est exclusif en français (*le*, *la*, *les*), inclusif en espagnol, avec un double accord prévisionnel au genre de la notion et au nombre du référent (*el*, *la*, *los*, *las*). Ce couplage de l'anaphore énonciative à la cataphore allocutive, qui suppose une double syntaxe pour chaque morphème, est caractéristique des langues partiellement déflexivisées à grammèmes isolés et antéposés comme le français et l'anglais; Guillaume (et à sa suite Valin et Guimier) en a entrevu l'existence dans la théorie de l'incidence avec ses orientations réversibles, mais la préoccupation exclusive de la psychomécanique pour l'énonciation au détriment de l'allocutivité a longtemps fait obstacle à la détection de la distribution des mécanismes cognitifs imputables à l'un et l'autre partenaires de l'acte de langage, et ce jusqu'aux travaux de Douay et Roulland sur la grammaticalisation de la pragmatique des configurations l'interaction dialogique. Le basque, avec ses

chat : « activer la notion désignée sous ce label et lui faire instancier le référent précédemment anaphorisé »

est : « fusionner le complexe notion / référent qui précède à ce qui suit »

 un : « (se préparer à) activer le référent extralinguistique de la notion dont le label suit par voie directe (sans passer par le relais thématique d'un acquis situationnel ou discursif)

mammifère : « activer cette notion dont un référent doit être prélevé pour fusion au complexe notion / référent initial »

Chaque signe est envisagé comme opérateur (littéralement, déclencheur d'opération) ou touche d'un clavier cognitif dont la valeur coïncide avec la nature de l'opération déclenchée : soit la réactivation du faisceau de souvenirs prototypiques corrélés à une notion pour le lexique, soit l'installation d'un rapport profilé entre des notions pour le grammème. On ne saurait trop insister sur le fait que la dimension behaviorienne de l'approche ne concerne que la littéralité de chaque commande sémiologique individuelle, dont la portée est définie par son insertion syntaxique. Le locuteur lui-même percevant sa propre émission, il s'impose une réponse cognitive parallèle à celle qu'il déclenche chez l'allocutaire, d'où un autocontrôle permanent de la conformité de la sémantique interne obtenue à l'intention initiale et un réajustement énonciatif en boucle par « effet Larsen ». Dans certaines langues, le signe est structuré en une grappe de submorphèmes porteurs de sous-instructions dénotant la « notice d'assemblage cognitif » de la notion ou de la relation à exécuter : matrices consonantiques utilisées comme classificateurs sémantiques (langues sémitiques, anglais), cognèmes (par exemple th- comme indicateur général d'anaphorisation en anglais : the, this, then etc.). La présente étude ne s'intéresse pas à l'information véhiculée par la structure interne du signe (objet de la théorie des cognèmes), mais à celle convoyée par la syntaxe des SN et de l'agglomérat verbal, modelée par le parcours prédicationnel. L'enjeu du modèle est qu'il envisage l'acte de langage comme le relais physique obligé de l'interaction cognitive : la transmission directe du traitement mental des données étant inexistante chez l'humain (pas de télépathie, ni d'échanges de signaux électriques comme chez certaines fourmis), ce sont des séquences de signes articulés portées par voie atmosphérique qui résultent de l'activité mentale du locuteur tout en stimulant l'activité recherchée chez l'allocutaire, résolvant le problème du caractère isolant de l'atmosphère à la transmission du flux cognitif d'un cerveau à l'autre⁴. Considérant que le versant sémiologique de l'acte de langage est doublement motivé par l'activité mentale source qui le produit et celle qu'il s'agit de susciter chez la cible, il y a lieu d'envisager que les profils morphologiques et syntaxiques observables dans cette transition physique livrent des indications essentielles sur le profil de cette interaction : la forme et le dynamisme du relais linguistique observable sont modelés par les « métabolismes

σr

grammèmes postposés, semble ne pas pratiquer le marquage de ces décalages entre les états cognitifs du locuteur et de l'allocutaire à l'instant d'interaction, et se concentre au contraire sur la gestion de leur mise en alignement.

³ En tant qu'événement physique percevable par les deux partenaires de l'interlocution, tout acte de langage s'inscrit lui-même comme phénomène dans la situation d'énonciation même, à savoir l'extralinguistique. De ce fait le déterminant défini fait anaphoriser tout repérage perceptuel mémorisé du référent, qu'il soit obtenu par voie discursive ou situationnelle, la frontière entre les deux n'étant pas imperméable.

⁴ Plus précisément, l'acte de langage, opération de transfert cognitif par vecteur phonique, reproduit à grande échelle et avec une complexité accrue la neuro-transmission chimique par laquelle un neurone en stimule un autre au niveau de la synapse. L'acte de langage, en lui-même, *est* un événement synaptique intervenant entre deux consciences en un instant donné. La stimulation phonique des parcours cognitifs supplée à l'impossibilité biologique chez l'être humain de solidariser les réseaux de neurones des deux cortex par un contact physique créant une continuité des systèmes nerveux capable de vectoriser un transfert de représentations. Le fait est certes trivial, mais contraignant, et sa prise en compte en linguistique, désormais inévitable me semble-t-il, modifie profondément la conception que l'on se fait de l'interaction langagière, de la langue comme système-outil formatant prévisionnellement l'interaction cognitive par la morphosyntaxe, et, notamment, de la prédication.

mentaux » des relayeurs ; la structure de l'événement communicationnel dans sa manifestation physique, ou synapse linguistique, est conditionnée par celle des chaînes cognitives d'amont et d'aval, l'énonciation et l'interprétation.

Dans ce cadre théorique, la présente étude se propose de modéliser la procédure de la construction de la relation prédicative en basque, ou parcours prédicationnel, telle que la locuteur la « téléguide » chez l'allocutaire par le truchement de la partition des marqueurs morphologiques et syntaxiques. La langue basque étudiée est le *batua*, basque standard dit unifié progressivement imposé par l'Académie de la Langue Basque dans les années soixante. Les énoncés étudiés présentent les structures canoniques de l'assertion dans laquelle aucun élément n'est extraposé par focalisation, topicalisation, négation etc. *Mutatis mutandis*, la méthode est applicable pour les divers dialectes du basque, à condition de respecter les différences de configurations manifestées par les systèmes verbaux. La principale question étant de savoir dans quelle mesure on peut parler de sujet et de prédicat en basque, on commencera par exposer comment se formule cette dichotomie pour le français dans le cadre théorique mentionné⁵.

1. Prédication et structure canonique de l'énoncé français

1.1. Sujet et prédicat

Le schème sujet / prédicat de l'énoncé français canonique grammaticalise une procédure ou *pragmatique cognitive régulière* déclenchée par le locuteur chez l'allocutaire par le biais de la syntaxe linéaire énoncée dans l'acte de communication, chaque syntagme stimulant une réaction précise. Ce logiciel syntaxique, destiné à piloter à distance la procédure de construction de la sémantique *interne* (et elle seule) de l'énoncé, est constitué des deux opérations suivantes, réalisées successivement :

- 1) le sujet déclenche l'activation d'un « fichier » innovant ou préexistant (au sens informatique du terme) ; ce premier syntagme conditionne chez l'allocutaire la mise en place d'un objet sémantique destiné à faire l'objet d'un traitement.
- 2) le prédicat commande, chez l'allocutaire toujours, l'exécution d'une modification des propriétés initiales de ce fichier ; ce second syntagme transmet la nature de l'opération à appliquer à l'objet sémantique préalablement constitué par le sujet.

Le dîner est servi

CREATION
SUJET
Pose l'unité sémantique dont LOC va
modifier les propriétés chez ALL

MODIFICATION

PREDICAT

Ajoute la modification sémantique des propriétés de l'unité préalablement posée

Stimulus phonique	Le	dîner		dîner est		servi	
Réponse cognitive	OUVRIR	[FICHIER]		FUSIONNER	[PROPRIETE]		

La sémantique interprétative *externe* consiste à prendre acte de la modification réalisée (à propos du dîner : *servi*) et d'en déduire la réaction pragmatique attendue dans le référenciel extralinguistique, en l'occurrence le fait de passer à table. La modification scénique obtenue

_

⁵ Dont la méthode et les résultats ne semblent pas directement comparables à ceux de Rebuschi 1989 : la grammaire générative segmente les énoncés et modélise des transformations *cognitivement non situées*, et simulant donc des procédures synthétiques ; la mise en rapport des faits de morphosyntaxe à l'activité des partenaires linguistiques est l'une des voies conduisant à la modélisation des cognitions naturelles manifestées par leur interaction.

par la sémantique interprétative interne se tient nettement en retrait de l'effet visé par la sémantique exerne, permettant au locuteur de ne pas expliciter la consigne qu'il s'agit de transmettre, « passer à table ». Cette procédure cognitive de convocation et de modification marquée par la séquence sujet / prédicat implique que tout énoncé instancie un événement mental déclenché par le locuteur chez l'allocutaire, indépendemment du fait que la scène représentée soit statique ou événementielle : une modification des propriétés du sujet, définitive (les liposomes sont des cristaux liquides), momentanée (je suis fatigué), interactionnelle (j'ai cassé un verre), etc. selon le nombre d'arguments impliqué et la connaissance culturelle partagée des propriétés des référents expérienciels des êtres et traits concernés (permanence de la matière, fugacité de la sensation, etc.) : le locuteur ne transmet pas un savoir, il en provoque la création d'une copie conforme chez l'autre en stimulant l'activation des articulations pertinentes entre les entités sémantiques concernées.

Le doublet ouverture / modification déclenché par le couplet sujet / prédicat chez l'allocutaire résulte, du côté du locuteur, d'une analyse gestaltienne de la scène à faire construire ; cette analyse oppose un fond spatial stabilisé dans le temps, le sujet, à une saillance temporelle instable, le prédicat, constituant un événement relativement au fond et porteuse de la mutation qu'il s'agit de transmettre. C'est à dire que le statut du couple S/P est différent selon qu'on l'envisage du côté de LOC et de ALL : LOC part d'une scène (par exemple un chien aboyant) qu'il décompose en fond et saillance (le chien et l'aboiement) énoncés dans cet ordre et, surtout, qu'il prédique l'un de l'autre (le chien aboie), de sorte qu'à réception le premier syntagme stimule l'ouverture d'un fichier et le second sa modification. Pour l'allocutaire, il en résulte, non pas la simple recomposition de l'image initiale temporellement non orientée dont est parti le locuteur, le chien aboyant, mais un discours temporellement orienté sur les fragments de l'analyse : « désormais le chien n'est plus simplement l'être que tu pouvais imaginer, il aboie, et tu dois prendre acte de cette modification ». L'analyse S/P menée par LOC, une fois énoncée séquentiellement, est transmise à ALL sous une forme instructionnelle: « active un fond S et modifie-le par une saillance P »⁶. Dans une langue à dichotomie S/P comme le français, énoncer, c'est, pour le locuteur, somatiser par articulation phonatoire les *outputs* acoustiques répondant à une analyse fond/saillance dans un ordre qui en fasse, pour l'allocutaire, les *inputs* perceptuels stimulant une séquence instructionnelle du type ouvre tel fichier / modifie-le de telle manière. La prédication est l'acte de modification même tel que le modèlent les marqueurs grammaticaux qui le déclenchent.

1.2. Nom et verbe

De son côté, l'opposition verbo-nominale fixe au plan des unités lexicales de langue le même clivage gestaltien entre fond spatial stable et saillance temporelle instable au titre de trait classificatoire des notions : la catégorisation en substantif stabilise le signifié notionnel de l'unité lexicale, alors que celle en verbe l'« instabilise » ou « accidentise », d'où l'affinité élective entre noms et « choses » d'un côté, verbes et « événements » de l'autre, quitte à ce que la morphologie dérivationnelle compense l'écart en cas de non-respect de cette affinité

-

⁶ On ne peut exposer ici la typologie de cess modifications. On se bornera à dire qu'il peut s'agir de créer un savoir chez l'allocutaire ou, de manière moins radicale, de susciter la prise de conscience de la pertinence présente d'une propriété du sujet déjà potentiellement contenue à l'état de disponible générique dans la notion : le soleil brille. Le chien aboie : le chien, aboyeur potentiel, aboie effectivement, et c'est l'occurrence présente de la propriété qui capte l'attention, appelle l'interprétation, suscite la réaction, et motive l'allocution. De tels énoncés, tautologiques en analyse logique, ne le sont pas en termes de mutation cognitive : « actualise la propriété P de S (puissanciellement détenue par S) » = « prends conscience de la pertinence actuelle de ce rapport, et réagis ». L'acquisition d'un savoir générique, la prise de conscience d'une situation spécifique sont autant de figures particulières de la mutation cognitive suscitée par la prédication.

élective (suffixes de nominalisation des événements et de verbalisation des concepts⁷ : *chauffage*, *tabler*)⁸.

1.3. Nom et verbe en langue, sujet et prédicat en discours

Pour la prédication minimale (l'énoncé intransitif) il s'ensuit une autre affinité élective : une fois la référence orientée par la détermination, le nom, en tant que catégorie réificatrice des notions, est l'instanciation prototypique du sujet, en tant que support syntaxique de l'opération d'ouverture du fichier thématique ; une fois la référence évènementielle repérée par la conjugaison fixant les paramètres TAM, le verbe, en tant que catégorie dynamisatrice des notions, est l'instanciation prototypique du prédicat, support syntaxique de l'opération de modification du fichier préalablement ouvert. La forme lemmatique de langue, l'infinitif, spécifie la nature de la modification de propriété et la maintient en attente d'instanciation, le sujet modifié étant indéterminé : *briller*. Toutes les autres formes exécutent ou présupposent l'instanciation d'un sujet effectivement modifié : *brillant*, *brillé*, *le soleil brille*.

	Opération de stabilisation (non prédicative)	Opération de destabilisation (prédicative)
Marqueur de langue	NOM	VERBE
(unité puissancielle, préconstruite	Stabilisation notionnelle	Modifieur prédicatif de propriétés
et générique) :		notionnelles nominales
le MOT	soleil	briller
Marqueur de discours	SUJET	PREDICAT
(unité effective, construite	Stabilisation référencielle	Modifieur prédicatif de propriétés
et spécifique) :		référencielles du sujet
le SYNTAGME	Le soleil	brille

Le statisme du sémantisme de la catégorisation nominale, unité du plan puissanciel de la langue dans le modèle guillaumien, se conserve dans le statisme informationnel du fichier ouvert par le sujet, unité du plan effectif du discours qui actualise le précédent. Corollairement, le dynamisme du sémantisme verbal trouve son écho dans le dynamisme informationnel du prédicat vu comme syntagme de modification du sujet¹⁰.

_

⁷ Dans ce dernier cas le verbe *destabilise* la notion préalablement stabilisée par la catégorisation initiale en nom.

Bans le système guillaumien, le verbe est la partie du discours prédicative dont l'entendement s'achève à l'univers-temps : le verbe implique et explique le temps (il représente respectivement l'aspect et le temps). Ce modèle fonde sur une dynamique cognitive opératoire la manière dont une catégorie lexicale acquiert la faculté de fixer une catégorie conceptuelle comme le temps ou l'aspect. Notre propos prolonge le point de vue guillaumien en ajoutant que la catégorisation gère la fonction cognitive stabilisatrice (nom) ou déstabilisatrice (verbe) de l'unité lexicale en regard de la notion, indépendemment du fait que celle-ci réfère à une « chose » ou à une « événement » extralinguistique. Cette vision explique la prédicativité du verbe : le modificateur notionnel s'applique à une notion préalablement stabilisée.

⁹ Les formes non finies anaphorisent et enchâssent une soudure prédicationnelle mémorisée, dont LOC considère – et impose à ALL – que la validation est irrévocablement acquise à l'instant de contact linguistique et qu'elle porte sur un référent repéré. Les formes finies activent l'exécution de la prédication à l'instant de contact, ce qui passe par la détermination morphologique des paramètres TAM orientant le calcul du repérage référent par rapport aux interlocuteurs.

¹⁰ L'opération cognitive de stabilisation sémantique est réalisée en deux étapes successives : au niveau général de la langue, l'unité lexicale non prédicative *nom* stabilise la notion à l'échelle du mot, unité de la langue ; au niveau du discours, l'unité syntaxique non prédicative sujet stabilise le référent à l'échelle du syntagme, unité du discours : le sujet réapplique au référent spécifique du discours la fonction stabilisatrice que le nom applique une première fois à la notion générique de langue. C'est cette application d'une fonction générale « puissancielle » à un cas d'espèce « actuel » que Guillaume nomme actualisation, proche de l'instanciation de Culioli. Cette conception implique que le mot nom est la marque séminale de l'opération de stabilisation sémantique en langue appliquée au paradigme des notions stabilisables constituant le lexique, alors que le syntagme sujet est la marque germinale de la même opération appliquée au référent construit en discours. Le même raisonnement s'applique au verbe : le mot verbe est la marque séminale de la déstabilisation de la notion de langue, le prédicat est la marque germinale de la déstabilisation du référent du sujet de discours.

1.4. Binarité énonciative, binarité et ternarité actancielles : intransitivité vs transitivité

L'énoncé intransitif consiste à faire instancier les deux sites du sujet et du prédicat (fichier et modification) par des syntagmes dont les têtes sont respectivement nominale et verbale (stabilisation et destabilisation notionnelle) : le traitement de la notion lexicale par ses deux catégorisations en langue est analogue aux fonctions des deux sites syntaxiques qu'elle instancie en discours ; un couple lexical binaire N/V instancie un schème énonciatif S/P binaire lui aussi. L'énoncé transitif est plus complexe parce qu'il s'agit d'installer trois notions lexicales de langue N1, N2 et V, dont deux de même catégorie, dans deux sites syntaxiques de discours S et P. Parmi les configurations possibles, le regroupement par affinité de catégorie {N1 + N2} vs V livre, on le verra, le cas du basque. Pour sa part, le français a opté pour une configuration N1 vs $\{V + N2\} = S/P$, livrant une structure négociant l'intégration du ternaire SVO dans le binaire SP. Le problème qui se pose au français est de faire entrer l'unité lexicale stable N2 en langue dans le syntagme allocutif de destabilisation P en discours, hors du respect de la vocation primitive de N2. Pour ce faire, elle doit être placée sous le contrôle du mot opérant cette destabilisation et servant de tête au prédicat, le verbe, et devenir son objet, ce qui donne V+O = P. La syntaxe transitive est asymétrique, avec N1 indépendant et N2 dépendant de V dans P, ce qu'indique la possibilité de combiner O à un verbe infinitif (manger une pomme). Il s'instaure ainsi une double hiérarchie linéaire : au niveau du P, V contrôle O; et au niveau de la phrase, S contrôle P, ce que marque l'accord de conjugaison. Par suite, l'ordre SVO échelonne N1 et N2 dans l'ordre dominant / dominé, d'où l'affinité avec un ordre agent / patient pour les référents le cas échéant : par défaut, le schème transitif thématise le substantif renvoyant au référent considéré comme dominant. En contexte, la voix active n'est recevable que si la thématisation non marquée du dominant est compatible avec l'avant-texte. Si la cohésion discursive appelle la thématisation inverse du dominé N2, la voix passive révoque le contrôle de l'objet par le verbe en le mettant au participe passé, ce qui a pour effet de disloquer le prédicat, puis restaure N2 à référent dominé en position de sujet (auxiliaire être, avec préservation du trait statif), tandis que N1 à référent dominant est éventuellement replacé sous la coupe de V par la préposition instrumentale par. En résumé, le schème transitif résout la question de l'insertion d'un schème actanciel ternaire (formé de deux pôles et d'un relateur orienté du dominant au dominé) dans un schème énonciatif binaire (formé d'un fichier S et d'un opérateur de modification P), et la voix passive permet de libérer la thématisation de N2 par intransitivation quand la cohésion discursive le nécessite.

1.5. Bilan : le parcours prédicationnel en langue française

Dans notre cadre théorique qui traite l'acte de langage comme interaction cognitive séquentielle, le parcours prédicationnel français consiste à provoquer chez l'allocutaire par la succession des syntagmes énoncés 1) l'ouverture d'un fichier thématique et 2) sa modification par le prédicat. Cette démarche binaire nécessite que l'énoncé soit scindé en deux parties, l'une à tête nominale, S, l'autre à tête verbale, P, chacun de ces syntagmes servant de support aux opérations correspondantes. Pour l'énoncé transitif, qui présente deux SN pour un seul site S disponible, le SN2 en excès est intégré à P sous la rection du verbe, d'où un schème SVO à verbe non final. Ce trait typologique du français résulte ainsi du fait que le schème allocutif S/P (ordre d'ouverture et ordre de modification d'un fichier), binaire, a priorité sur la matrice actancielle (le nombre de liaisons nominales permises par un verbe donné), ce qui conditionne toute la gestion des marques de la prédication : mise en ordre des constituants par la diathèse, insertion du verbe en position de relateur le cas échéant, accord du verbe au sujet,

intégration de l'objet au prédicat, propension du sujet à exprimer l'agentivité. Par rapport à cela, le basque a développé une configuration radicalement inverse, laquelle détermine à la fois la conjugaison agglutinante, l'ordre SOV et l'ergativité. On se tourne donc à présent vers le profil du schème prédicationnel bascophonique.

2. Structure de l'énoncé canonique basque

L'énoncé simple basque est, lui aussi, formé de deux phases nettement différenciées et successives, mais sans rapport avec ce que l'on connaît pour le français. Dans un premier temps sont énoncés des « syntagmes nominaux » clôturés par des postpositions portant sur l'ensemble du syntagme qui précède, quel qu'en soit le dernier élément (nom, adjectif, démonstratif) : gizon (homme), gizona (l'homme, DET¹¹ -a + ABS sg. Ø), gizonak (ABS pl. ou ERG sg.), gizonari (DAT sg.) ; lorea « la fleur », lore gorria « la fleur rouge » (-a porte sur l'ensemble lore gorri). Chaque syntagme nominal est ainsi porté à un cas exprimant un actant pouvant déterminer un accord verbal (ABS, ERG, DAT) ou non (autres cas, circonstanciels : génitifs, allatif, inessif etc.). Cette phase analytique consiste à dissocier les acteurs référenciels engagés dans le procès (agent, patient, lieu, temps, source de mouvement, cible de mouvement, repère, possesseur...) en les exprimant au moyen de SN munis d'une limite syntaxique finale qui les valide en tant que cellules sémantiques et d'une postposition qui spécifie le rôle qui leur est dévolu (ou plusieurs postpositions si ce rôle est complexe : cause, but, etc.)¹².

- (1) Erromatarrek Galia osoa armaz hartuta daukate.

 [Erromatarr]ek / [Galia oso]a / [arma]z / hartuta // daukate.

 Les Romains (ERG) / la Gaule entière (ABS) / par arme (INSTRUMENTAL) / pris(e) / ils-l'ont (V. lexical eduki « avoir » / « posséder », en conjugaison synthétique).

 « Les Romains détiennent toute la Gaule par la force. »

 (texte français : « Toute la Gaule est occupée. »)
- (2) Zesarrek herri honetako buruzagiarekin hitzegin nahi du. [Zesarr]ek / {[herri hon]etako / buruzagia(r)}ekin / hitzegin / nahi // du. *César (ERG) / village ce-de / chef-le-avec / mot-faire / volonté / il-l'a.* « César désire parler au chef de ce village. »

Dans un second temps est énoncé le groupe verbal. Dans cette *phase synthétique*, la conjugaison du verbe consiste à reprendre par des indices personnels agglutinés ceux des syntagmes nominaux de la phase analytique précédente qui renvoient à des actants du procès,

1

¹¹ Le substantif nu renvoie à la notion lexicale, le « déterminant » -*a* établit la correspondance avec un référent extralinguistique. Ce « déterminant » sert uniquement à valider le référent et ne s'appuie pas sur la cohésion discursive, d'où le fait qu'il soit unique (le caractère anaphorique ou cataphorique de la référence n'est pas pris en compte) : l'article basque est un référenceur exophorique (exclusivement tourné vers le hors-texte), à la différence de l'article français, référenceur mixte (tourné vers le dit pour le défini endophorique rétrospectif et le « hors-dit » pour l'indéfini exophorique prospectif).

¹² Notations pour la segmentation des exemples : les abréviations en majuscules ABS (absolutif), ERG (ergatif), DAT (datif) notant la valeur casuelle des postpositions sont précédées de crochets [] ou, en cas d'enchâssement, d'accolades {} signalant leur portée syntaxique. Le déterminant nominal *a (lorea «* la fleur ») est séparé du syntagme auquel il est postposé (lore-a); sa portée n'est pas indiquée et coïncide avec celle du marqueur casuel qui suit ([lore-a]k), y compris Ø de l'absolutif ([lore-a]Ø). Les parenthèses isolent les phonèmes épenthétiques : [nesk-a(r)]i. Les syntagmes analysés sont séparés par des barres obliques /; les doubles barres obliques // séparent le « GN » du « GV » (la phase analytique nominale de la phase synthétique verbale).

à savoir les syntagmes à l'absolutif, à l'ergatif et au datif (pour ce qui est du *batua*). On obtient ainsi en phase synthétique une reproduction « microcosmique », incorporée au verbe agglutinant, un enchâssement de la configuration actancielle précédemment élaborée à l'échelle « macrocosmique » par les syntagmes nominaux séparés de la phase analytique. La conjugaison elle-même est dite synthétique lorsque l'agglutination des indices pronominaux sous fonction casuelle se répartit autour du radical notionnel du verbe :

(3) Mutilak neskari lorea daramakio.

[Mutil-a]k / [nesk-a(r)]i / [lore-a]Ø // da-ra-ma-ki-o.

Jeune homme-le-ERG / jeune femme-DAT / fleur-ABS / la-apporte-à-elle-(il)

« Le jeune homme apporte la fleur à la jeune femme. »

Daramakio est formé de 1) da-, pronom 3-sg présent reprenant ABS3(sg) lorea « la fleur », 2) l'infixe ra dérivé de la marque casuelle allative suffixée –ra (eman : « donner », eraman : « apporter » = « aller + donner »), 3) la racine lexicale ma « don », 4) l'infixe ki introduisant un pronom datif, 5) le pronom 3-sg o reprenant DAT3-SG neska-ri « à la jeune femme », 6) le pronom 3-sg Ø reprenant ERG3-sg mutila-k « le jeune homme ». La conjugaison est dite analytique ou périphrastique lorsqu'elle s'extrapose du verbe pour constituer un agglutinat autonome final sur sa droite. Les places suffixales libérées sur le verbe reçoivent des marques de spécification aspectuelle, et, pour la conjugaison présente, l'agglutinat de pronoms se cristallise de part et d'autre d'une voyelle dont le choix formate la matrice actancielle (u introduit un constituant ergatif, i un constituant datif, a l'absence de tout constituant autre que le support absolutif) :

(4) Mutilak neskari lorea eman dio.

[Mutil-a]k / [nesk-a(r)]i / [lore-a]Ø / e-ma-n // d-i-o

Jeune homme-ERG / jeune femme-DAT / fleur-ABS / donné / la-lui-(il)

« Le jeune homme a donné la fleur à la jeune femme. »

Dans dio, d anaphorise ABS3-sg lorea, i introduit o, lequel anaphorise DAT3-sg neskari, et \mathcal{O} reprend ERG3-sg mutilak. Le participe accompli eman peut recevoir le suffixe délimitatif ko^{13} pour former le participe prospectif (emango), ce qui se traduirait par un futur en français $(emango\ dio:$ « il la lui donnera », « il a de la lui donner »), ou un suffixe t(z)e de nominalisation suivi d'un -n d'inessif pour former le participe inaccompli $(ematen)^{14}$, permettant selon les contextes l'expression de l'action en cours ou de l'habitude. Si tous les verbes basques actuels possèdent la conjugaison périphrastique, un nombre réduit de verbes à caractère ontologique tels que joan « aller », etorri « venir », ibili « marcher », a conservé la conjugaison synthétique, en particulier à l'impératif (emaidazu: donnez-le moi).

Cette présentation laisse entendre que l'énoncé basque serait régulièrement redondant, avec une synthèse par la prédication des données livrées par l'analyse argumentale opérée par les arguments nominaux. On observe en effet couramment une telle redondance, mais celle-ci est le plus souvent évitée

• soit par l'implicitation des arguments nominaux,

.

¹³ Etxeko atea : « maison-de porte-la », « la porte de la maison ».

 $^{^{14}}$ Etxean : « à / dans la maison » ; ematen : « dans (-n) l'acte (-te-) du don (ema-) ». Appliqué au nom verbal en t(z)e, le morphème d'inessif n, a priori destiné au nom, livre le participe inaccompli. On observe des faits comparables en français avec en et –ant et en anglais avec in et –ing.

```
(5) (Nik hari hura) Bihar emango diot.

([Ni]k / [ha(r)]i / hura) / bihar / [e-ma-n]ko

([Plsg]ERG / [P3sg]DAT / [P3sgABS=DEM] / <demain> / [<donner> ] <de>
// [d-i-o-t]

// AUX=[NOR3sg-I-NORI3sg-NORK1sg]

(moi-par / lui-à / le) / demain // donner-de / le-lui-je

« Je le/la lui donnerai demain. »
```

- soit par l'implicitation de la prédication elle-même (dans (6) les verbes *barkatu* « pardonner » et *eskain* « offrir » ont en commun l'auxiliaire *dio* « il le lui ») :
- soit par un retraitement prédicationnel qui modifie la configuration initialement proposée par les arguments nominaux :
 - (7) Sagarra jana da nik.

 [Sagar(r)-a]Ø / jan-a // d-a / [ni]k.

 [<pomme-la>]ABS / [<mangé>]ABS // NOR3sg-a / [P1]ERG

 pomme-la / mang-é // est / moi-par

 « La pomme a été mangée par moi. »

(Dans la structure passive, l'argument ERG1-sg n'est pas repris par l'auxiliaire ; dans le cas contraire on aurait dut, avec le u pré-ergatif mentionné). On désigne les syntagmes nominaux par le nom du cas correspondant à la postposition qui les clôture (absolutif, ergatif, datif), et on désigne les pronoms supplétifs intraverbaux par le mot *nor* (« qui », pronom interrogatif) porté au cas morphologique correspondant au cas du syntagme nominal auxquels ils renvoient: NOR pour le constituant ABS, NORK pour ERG et NORI pour DAT. Le seul argument obligatoire étant l'absolutif, ceci livre quatre structures possibles selon qu'on lui adjoint l'un ou l'autre constituant facultatif, ou les deux, ou aucun. La reprise d'un constituant nominal par un pronom supplétif suppose la conservation du rang personnel et du nombre. Les exemples qui suivent illustrent, pour chacune des quatre configurations, la structure complète d'apparence redondante où chaque constituant nominal explicite est repris par un pronom intraverbal, mais il existe également la structure nominale avec ellipse de l'agglutinat des pronoms supplétifs (très fréquente dans les proverbes, qui tendent à impliciter les marques d'ancrage situationnel en raison même de leur visée générique), et, inversement, la structure où des pronoms intraverbaux reprennent des constituants nominaux tacites (généralement des personnes humaines que leur rang seul suffit à désigner). Entre ces cas extrêmes il est possible

_

¹⁵ Littéralement : « il lui a pardonné la vie et lui offre l'esclavage » (au sens de « il lui en fait grâce »). A la différence du participe passé français, le participe accompli (*barkatu*) représente à la fois la visualisation du déroulement de l'intégralité du procès et celle de son résultat, cumulant les valeurs de la base verbale et du participe passé anglais, d'où sa valeur de narratif accompli. Selon les verbes, la marque du participe accompli *tu* est facultative sur certains verbes (*garbi(tu)* « nettoyer », inexistante sur d'autres (*joan* « aller »). La coordination *eta* rapporte au même auxiliaire de synthèse *dio* deux analyses lexicalement distinctes mais structurellement identiques (ERG+DAT+ABS). S'il s'était agi de rapporter plusieurs « objets » ABS à un même verbe, on aurait eu un infixe *zki* de pluralisation de NOR3 dans les structures comprenant NORI : *dizkio*.

que certains constituants nominaux soient explicites, d'autres pas. On rappelle que les pronoms s'agglomèrent au verbe si la conjugaison est synthétique, ou s'accrètent en un constituant extérieur traditionnellement nommé auxiliaire pour la conjugaison dite périphrastique. Les structures canoniques¹⁶ intégralement réalisées sont les suivantes¹⁷ (la phase analytique, qui dissocie les SN et les stabilise par les postpositions de clôture, est signalée par les accolades exclusives } { ; la phase synthétique, qui fusionne les constituants anaphoriques, est bornée par les accolades inclusives { } et encadrée. Le mécanisme de reprise de la première par la seconde est noté >) :

analyse	}SN-ABS{	}SN1-ERG	}SN1-ABS	}SN1-ERG	
argumentale		+ SN2-ABS {	+ SN2-DAT{	+ SN2-DAT	
				+ SN3-ABS{	
synthèse	{V/AUX-NOR}	{V/AUX-	{V/AUX-	{V/AUX-	
prédicationnelle	prédicationnelle		NOR+NORI}	NOR+NORI+NORK}	
	AUX = -A-	AUX = -U-	AUX = -I-	AUX = -I-	
EXEMPLES	(8)	(9)	(10)	(11)	

Sauf cas particuliers, les exemples qui suivent sont désormais systématiquement présentés en cinq étapes : a) énoncé ; b) segmentation ; c) labélisation des segments (police réduite) ; d) translittération française conservant l'ordre de tous les segments effectivement glosables (en italiques) ; e) traduction (entre guillemets). Certains exemples appellent une glose intermédiaire supplémentaire explicitant leur valeur de sens (antipassifs), entre guillemets simples. Les phases }d'analyse{ et de {synthèse} sont séparées par les doubles barres obliques //. Les crochets [] marquent les frontières des SN et du verbe lexical de la conjugaison périphratique et sont suivis de la postposition ou de sa fonction (ABS etc.), indiquant sa portée syntagmatique. Ø après crochets de bornage d'un syntagme indique une absence de marque correspondant à une absence d'opération de repérage du référent, qu'il s'agisse de l'absolutif des SN ou du présent de la conjugaison agglutinante (par opposition au passé n et au potentiel ke). Dans la conjugaison synthétique, le support de la synthèse prédicationnelle est le verbe, autour duquel s'agglutinent les indices argumentaux (daramakio) ; dans la conjugaison périphrastique, cette synthèse est délocalisée dans l'auxiliaire, dont la voyelle d'actance variable remplace la racine lexicale. Ceci a pour effet de

¹⁶ On laisse donc de côté 1) les extrapositions par montée à gauche (topicalisations), facultatives (cohésion discursive) ou nécessaires (négation), 2) les extrapositions par montée à droite du groupe verbal (focalisations), facultatives ou nécessaires (« complément d'agent » ergatif des énoncés passifs), 3) la topicalisation du verbe par egin « faire »

Les quatre configurations indiquées correspondent aux voix nominative, active, dative et active-dative de Lafitte ([1944] 1962, 193, 353-363). La présentation de Lafitte pose les problèmes suivants : 1) elle se fonde sur l'accusativité, ce qui oblige à requalifier l'absolutif en « nominatif », avec valeur de « sujet » ou de « complément » (en présence d'un ergatif) ; 2) elle définit la « voix » comme l'accord du verbe à ses divers arguments, mais ne distingue pas le jeu des reprises intégrales, des ajouts et des occultations. De ce fait on trouve bien une cinquième voix « allocutive », mais celle-ci devrait être multipliée par le nombre de voix argumentales qui précède, à savoir quatre (on aboutirait alors à huit voix au lieu de cinq); enfin le passif est défini par un simple changement d'auxiliaire (p.342), ukan (« avoir » selon Lafitte) étant remplacé par izan « être », ce qui lui vaut d'être classé parmi les conjugaisons périphrastiques et non parmi les voix. Notre propos est précisément que l'auxiliaire étant un creuset de regroupement des représentants anaphoriques des arguments nominaux, sa forme varie en fonction de leur type et de leur nombre, donc de l'accord, et à ce titre le passif relève bien de la voix telle que la définit Lafitte, de même que les deux antipassifs. Ceci porte à sept le nombre des voix, quatorze avec l'allocutif, bien plus encore dans les dialectes connaissant plusieurs allocutifs (tutoyé avec genre, vouvoyé, tutoyé familier dit « chouchoyé ») et l'implicatif (« nous »), pas toujours mutuellement exclusifs au demeurant. Cependant nous préférons proscrire le terme de voix pour le réserver à des langues « verbo-centriques », dont le verbe organise la distribution argumentale par la valence, alors qu'en basque on observe le phénomène inverse, avec le nombre et type des arguments qui formate le verbe. On obtient ainsi un principe d'organisation unifié capable de prévoir la diversité des situations constatées.

déprédicativer le verbe et de le renvoyer à la phase analytique parmi les arguments, d'où les faits que 1) il est représenté, comme eux, dans l'agglutinat auxiliaire, par la voyelle, et 2) les déterminations aspectuelles dont il est complété sont marquées par les postpositions nominales à valeur circonstancielle (génititif délimitatif -ko pour le participe prospectif et inessif -n pour le participe inaccompli). Pour la structure canonique seule la forme conjuguée (V ou AUX) relève de la phase synthétique, mais il est fréquent en contexte qu'un constituant nominal soit rhématisé par montée à gauche (cf. *arratsaldeetan* « le soir » de l'ex.(8)). On conserve les étiquettes V et AUX par commodité, étant entendu que AUX labélise ici un opérateur de synthèse actancielle référant à une confrontation d'arguments repérée comme présente par défaut ou comme absente (passée ou hypothétique) si l'agglutinat est suffixé de marqueurs de repérage, eux aussi issus du domaine spatial (-n, d'inessif, pour le passé, et -ke, probablement lié lui aussi au délimitatif ko)¹⁸.

- (8) Jon garbitzen da arratsaldeetan.

 }[Jon]Ø / [garbi-tze-n] {

 }[Jon]ABS / V=[<propre>-NV-INESSpl] {

 // {d-a} / [arrats-alde-e-t-a]n¹⁹

 // {AUX=[NOR3sg-A]Ø} / [<soir>-<période>-DET]INESS

 Jean / lavant / il / soir-période-les-dans

 « Jean se lave le soir. »
- (9) Jonek kotxea garbitu du.

 } [Jon(e)]k / [kotxe-a]Ø / [garbi-tu] {

 } [Jon]ERG / [<voiture>-DET]ABS / V=[lav-ASP] {

 // {d-u}}

 // {AUX=[NOR3sg-U-(NORK3sg)]Ø}

 Jean-par²⁰ / voiture-la / lavé / la-(il)

 « Jean a lavé la voiture. »
- Zure soinekoa niri gustatzen zait.

 | [Zu]re / [soineko-a]Ø / [ni(r)]i / [gusta-tze]n {
 | [P2pl]-GEN / [<robe>-DET]ABS / [P1]DAT / V=[<goût>-NV]INESS |
 | // {za-i-t} |
 | // {AUX=[NOR3sg-I-NORI1sg]Ø} |
 | vous-de / robe-la / plaisant / elle-à moi |
 | « Votre robe me plaît », « j'aime votre robe. »

 $^{^{18}}$ Ex : présent dut « le-je » > passé nuen « je-(le)-PASSE », avec montée à gauche de NORK1 et implicitation de NOR3 sous l'effet de -n final, morphème spatial prenant valeur de passé s'il s'adjoint à un auxiliaire. On observe le même phénomène avec ke du potentiel : dut > nuke. Le système témoigne d'une symétrie que l'on ne peut exposer ici en détail : les morphèmes spatiaux -n (inessif) et ko (délimitatif) sont réinvestis respectivement dans les systèmes de l'aspect verbal (participes inaccompli -t(z)en et prospectif -ko) et de la conjugaison (-n de passé et -ke potentiel). 19 Le circonstant arratsaldeetan « dans les soirs » est rhématisé par extraposition, ce qui le fait quitter sa place

¹⁹ Le circonstant *arratsaldeetan* « dans les soirs » est rhématisé par extraposition, ce qui le fait quitter sa place canonique, la phase analytique des constituants nominaux, pour être postposé au groupe verbal de la phase synthétique.

²⁶ La glose la plus parlante du marquage ergatif de l'agent, quels que soient l'ordre des SN et la diathèse verbale, consiste à faire figurer une préposition instrumentale *par* postposée. Ceci donne X-*par* pour X-ERG, Y (seul) pour Y-Ø ou Y-ABS, et Z-à pour Z-DAT.

```
// {AUX=[NOR3sg-I-NORI3sg-(NORK3sg)]Ø}

Jeune homme-le-par / jeune femme-la-à / fleur-la / donné / la-lui-(il)

« Le jeune homme a donné la fleur à la jeune femme. »
```

Pour chaque exemple, le nombre de marqueurs imbriqués dans l'auxiliaire de synthèse coïncide parfaitement avec le nombre d'éléments non facultatifs présents dans la phase analytique qui le précède :

```
pour (8), deux fois deux éléments :
        } ABS + V { > {NOR + A} ;
pour (9) et (10), deux fois trois éléments :
        } ERG + ABS + V { > {NORK + U + NORK}, ou
        } ABS + DAT + V { > {NOR + I + NORI} ;
pour (11), deux fois quatre éléments :
        } ERG + ABS + DAT + V { > {NOR + I + NORI + NORK}.
```

Ce que ce dispositif fait apparaître, c'est une grammaire à caractère *modulaire*, qui se donne des moyens morphologiques et syntaxiques de faire traiter par l'allocutaire en des régions différentes de l'énoncé et par des catégories de marqueurs distinctes des problématiques contrastées.

Le premier module syntaxique, mis en œuvre en phase analytique, a trait à *l'argumentalité* : il consiste à nommer les participants au procès (par un pronom nominal ni « moi » zu « vous » etc., ou un substantif, éventuellement enrichi d'adjectifs, d'adverbes, de démonstratifs) et à leur assigner l'un des rôles argumentaux correspondant aux postpositions « casuelles » ABS²¹, ERG et DAT bornant ces syntagmes et les validant en tant que participants. Métaphoriquement, on pourrait parler de « casting » : « starring X dans le rôle de l'agent, Y dans celui du patient, Z dans celui du destinataire », sorte de générique de film cinématographique ou de dramatis personae soumis à l'attention de l'allocutaire comme bande-annonce du procès avant que la confrontation des acteurs ne soit effectivement jouée par la prédication. La phase analytique réalise une première lecture du schème prédicationnel à l'état de puissance et propose une distribution qu'il reste à mettre en œuvre par un scénario. Le second module syntaxique a trait à l'actance : il confronte les participants antérieurement fléchés en les articulant autour d'un événement relationnel ou procès matérialisé par le verbe. La conjugaison synthétique cumule cet ensemble d'opérations autour du radical lexical, alors que la périphrastique traite séparément la nomination du procès et son repérage à l'énonciation par des marques aspectuelles (prospective, inspective ou rétrospective) et l'accrétion des participants repris dans « l'auxiliaire ». La phase synthétique, agglutinante, réalise une seconde lecture du schème prédicationnel qu'elle actualise en réalisant le potentiel de confrontation par un scénario lexicalisé par le verbe et « structuralisé » par l'agglutination, éventuellement hors du verbe, dans l'auxiliaire²².

C'est dire que la prédication en basque, lorsque l'entier du parcours est explicité dans son ordre canonique, se construit en deux phases cognitives successives complémentaires et présentées comme telles par la syntaxe linéaire (tant que l'ordre n'en est modifié par aucune négation, thématisation, etc.): une première étape analytique de construction du schème argumental, consistant à discriminer ou séparer des participants en versant des labels sémantiques à des syntagmes que viennent borner des postpositions, avec pour double mission de poser des limites et d'assigner des rôles, livre le schème prédicationnel à l'état de

_

²¹ La marque de ABS est Ø, cf. *infra*.

Dans le modèle guillaumien, il faut voir dans la conjugaison périphrastique une complète séparation des traitements de la matière lexicale et de la forme structurale, avec un verbe spécialisé dans l'expression de l'événement (lexicalisation du procès par le radical et prise de position aspectuelle par rapport à ses bornes pour le suffixe), alors que l'auxiliaire se réserve l'exécution de la confrontation des arguments et le repérage de son référent d'expérience par rapport à l'instant de parole et par le biais des marques de temps et de modalité.

puissance; et *une seconde étape, synthétique, d'actualisation du schème argumental en schème actanciel*, livre le schème prédicationnel à l'état d'effet. Dans le cas de l'interrogation totale, ces deux phases sont syntaxiquement séparées par un marqueur grammatical, une particule interrogative *al* ou *ote* (cf. ex. (23) *infra*), par laquelle LOC demande à ALL s'il accepte de valider (*al*) ou de confirmer (*ote*) l'assertion sous-jacente : *Egia al da*? « Est-ce vrai? » *Egia ote da*? « C'est donc vrai? » *Egia da* « C'est vrai ». Le rôle de la particule est de solliciter de ALL son accord pour transiter de la phase analytique à la synthétique, raison pour laquelle elle s'interpose iconiquement entre les deux, en position de relateur, sur le seuil même de la transition qui pose problème. De surcroît, négation *ez* neutralise anticipativement la synthèse actancielle en la thématisant (cf. (12) *infra*) : *ez dut ulertzen* « je ne comprends pas ».

De manière remarquable, la disjonction des arguments lexicaux de la première étape devient une agglutination de leurs représentants pronominaux dans la seconde. Dans un premier temps, on visualise la scène pour en distinguer des unités explicitement nommées par des marqueurs lexicaux. Cette analyse accomplie, dans un second temps, on les amalgame en une synthèse figurant le jeu des rapports qui les lie par le procès, la prédication proprement dite : après le dramatis personae, l'intrigue. La dimension dissociative de la première phase est prouvée par le fait que l'on ne peut en aucun cas désigner le même référent d'expérience deux fois sous deux cas argumentaux distincts (de même qu'en français on ne peut dire *moi, moi, je me lave, pour thématiser le même référent sous deux rôles distincts) : *nik ni. La dimension anaphorique du complexe des pronoms supplétifs verbaux détermine l'impossibilité de toute structure réflexive (à la différence du français, exempt de cette dynamique de reprise et d'héritage d'une contrainte acquise) et le recours à l'implicitation (intransitivité) ou des moyens lexicaux ad hoc pour l'expression des différentes diathèses (réciproque, réfléchi, réciflexif): *nik ni garbitzen naut (structure réfléchie *ERG1 + ABS1 > NOR1-NORK1) se dit ni garbitzen naiz (configuration intransitive ABS1 > NOR1 conditionnée par l'argument unique).

Avant de se tourner vers la description séparée de ces deux étapes, il s'impose de préciser le statut cognitif de ce marquage. On pourrait considérer que cet ordre reflète une sorte de logiciel systématique et nécessaire associé à cette langue et par lequel le locuteur traite régulièrement la conversion de la représentation sémantique visée (le procès) en linéarisation énonciative. Une telle vision des choses s'accomode difficilement de la possibilité d'impliciter l'une ou l'autre étape et encore moins bien de la possibilité de faire varier l'ordre des constituants nominaux au gré des thématisations, dont la négation est l'exemple le plus grammaticalisé.

(12) Ez du egia jakingo.
Ez / {d-u-Ø} / [egi-a]Ø / [ja-ki-n-ko]
NEG / AUX=[NOR3sg-U-(NORK3sg)]Ø / [<vrai>-DET]ABS / V=[<savoir>-ASP]
Pas / le-(il) / vrai-le / savoir
« Il ne saura pas la vérité. »

La négation ez attire obligatoirement l'auxiliaire du sur sa droite. L'autre solution consiste à envisager que ce « logiciel » ne correspond pas à un ordre de traitement des informations que le locuteur serait contraint de suivre, mais plutôt un ordre primitif non marqué de soumission des informations (et de leur analyse en termes de décomposition et recomposition) à l'allocutaire. Si iconicité cognitive de la syntaxe il y a, elle ne concerne pas tant l'affichage de ce qui s'est passé chez l'émetteur que celui de ce qui va se passer chez le récepteur. La portée de l'iconicité cognitive de la morphosyntaxe basque n'est pas rétrospectivement énonciative, mais prospectivement allocutive : elle ne reflète pas la construction antérieure,

mais préside à l'interprétation postérieure. Ceci ne paraît guère surprenant pour une langue qui, justement, pratique régulièrement la grammaticalisation explicite de l'allocutaire dans la conjugaison alors même qu'il ne participe pas au procès décrit (mais bien à l'acte de langage, lui aussi un procès).

3. Le schème argumental nominal

La question de savoir si les postpositions casuelles expriment des rôles argumentaux a été abondamment étudiée. En dehors d'un certain nombre de cas délicats comme les verbes météorologiques, certains verbes de phénomènes naturels, certains verbes de perception, il est à peu près possible de considérer l'ergatif comme une marque d'agentivité ou du moins qui désigne le contrôleur dynamique d'un procès, alors que le datif en figure le destinataire ou récipiendaire concret ou abstrait, avec en filigrane l'évaluation quantitative et qualitative du crédit ou débit accompagnant cette livraison, d'où des valeurs positives ou négatives de bénéficiaire ou de détrimentaire. Mais ceci n'explique pas le fait central de l'ergativité : le SN renvoyant à l'agent référenciel ne reçoit la marque ergative que s'il est confronté à un SN absolutif renvoyant généralement à un patient antagoniste. Il en va de même pour le datif, puisque le destinataire ne peut pas davantage être marqué isolément, mais cette symétrie n'a guère suscité l'émergence du concept de « dativité » qui ferait le pendant à l'ergativité (surtout si l'on considère la fréquence typologique du marquage datif du sujet). Le modèle qui suit s'écarte notablement de Dixon en affirmant que dans le cas du basque, la structure ergative se construit directement entre les SN du schème argumental, pour être ensuite intégré anaphoriquement par le verbe ou non (passif, antipassifs)²³.

3.1. La configuration $\{0\}$: $\{ABS^{+/0/-}\}$

L'absolutif ne peut pas être ramené à une valeur argumentale simple du type patient, par opposition aux deux autres. L'absolutif, non-cas morphologique²⁴, est aussi un non-cas actanciel : si l'ergatif et le datif spécifient des valeurs « haute » et « basse », l'absolutif se borne à impliciter une valeur moyenne ou indéfinie en conservant la neutralité générique de qui ne se mouille ni d'un côté, ni de l'autre. On a affaire à un cas générique par neutralisation des valeurs positives et négatives spécifiées par l'ergatif et le datif. Pour les verbes intransitifs, l'absolutif isolé, n'exprimant aucune valeur argumentale singularisée, est compatible avec tout degré de dynamisme ou de statisme pour son référent, selon le type de procès exprimé par le verbe :

(13) Jon joan da. $\begin{cases} [Jon]\emptyset / j\text{-oa-n} \\ \{[Jon]ABS/V \} \end{cases}$

-

²³ Dixon (1994) à la suite de Anderson (1976) définit l'ergativité par l'équation S=O (le sujet du verbe intransitif coïncide avec l'objet du verbe transitif) par opposition à l'accusativité, fondée sur l'équation S=A. Cette présentation fait de l'opposition accusatif / ergatif une variation autour de la récupération du sujet du verbe intransitif pour assignation de l'un ou l'autre des rôles caractérisant le verbe transitif. Or en basque le verbe peut anaphoriser la configuration argumentale présentée par les SN, ou l'étoffer (allocutivité), ou la réduire (passif, antipassifs, cf. infra). Ceci constitue probablement la preuve du fait qu'en basque la question de l'ergativité se règle directement entre les SN au niveau du schème argumental, indépendemment du verbe et en amont du groupe verbal. Une définition de l'ergativité centrée sur le verbe passe alors à côté de la réalité du phénomène.

²⁴ Oue l'absolutif soit un non-cas morphologique est illustré par l'emploi du partitif pour nier le suiet : *Gizonik ez*

 $^{^{24}}$ Que l'absolutif soit un non-cas morphologique est illustré par l'emploi du partitif pour nier le sujet : Gizonik ez da etorri « aucun homme n'est venu » vs *Gizonik ez nau ikusi « aucun homme ne m'a vu ». Le partitif –ik peut se substituer au déterminant –a de « l'absolutif » gizona, dépourvu de marque casuelle effective (Gizona etorri da, « l'homme est venu »), mais il ne peut remplacer la postposition ergative –k de l'agent Gizonak ikusi nau « l'homme m'a vu ».

```
// {d-a}
// {AUX=[NOR3sg-A]Ø}
Jean / parti / il
Jean est parti.
```

Jon garbitzen da.

[Jon]Ø / [garbi-tze]n

}[Jon]ABS / V=[<propre>-NV]INESS{

// {d-a}}

// {AUX=[NOR3sg-A]Ø}

Jean // lavant / il

« Jean se lave. »

(litt. « Jean est lavant », « Jean est en lavage »).

L'agentivité de Jon dans l'acte de partir n'est pas marquée, mais impliquée par la connaissance du référent d'expérience de ce type d'action. Il en va de même pour l'ambivalence du statut de Jon dans l'acte de se laver, puisque l'absolutif, muet sur la question de l'argumentalité, est compatible avec les valeurs contradictoires projetées par le verbe et qui se neutralisent en lui. Il s'ensuit que la valeur centrale de l'absolutif n'a pas trait au rôle du participant : ce « cas » pose comme repère spatial à l'action ou à l'événement un référent extralinguistique conçu comme temporellement affecté par le procès et éventuellement modifié par lui mais aussi doué d'une existence extérieure au procès. L'énoncé intransitif dissocie ainsi la portion essencielle stabilisée de la scène (*Jon*) de la portion accidentelle (*garbitzen da*).

```
3.2. La configuration \}+/0^{-}\{:\}ERG^{+}+ABS^{0>-}\{
```

Par rapport à ce repère, l'ergatif installe en position dominante un référent conçu comme affectant le repère et, le cas échéant, le modifiant :

```
(15) Jonek<sup>+</sup> etxea<sup>0>-</sup> garbitzen du.

} [Jon(e)]k / [etxe-a]Ø / [garbi-tze]n {

} [Jon]ERG / [<maison>-DET]ABS / [V=<propre>-NV]INESS {

// {d-u-(Ø)}}

// {AUX=[NOR3sg-U-(NORK3sg)]Ø}

Jean-par / maison-la / nettoyant / la-(il)

« Jean nettoie la maison. »
```

Le propre de l'ergativité est l'impossibilité de formuler le référent dominant sans passer par l'ergatif, qui pose ce rapport de domination par rapport au repère absolutif; on a donc : *Jonek garbitzen da (au sens de « Jean lave (qqch) »). Il est toujours possible d'impliciter l'argument absolutif sous-jacent, mais pas sa reprise dans l'auxiliaire, preuve de sa réalité cognitive : Jonek garbitzen du « Jean la lave ». L'ergatif pose un dominant de signe positif (+) différenciellement par rapport à l'absolutif neutre (0), lequel, en retour, est interprété comme dominé et exprime, dans cette configuration {+/0}, le patient : d'un côté, l'ergatif prélève l'expression du potentiel d'action positif; de l'autre, l'absolutif se spécialise dans l'expression du potentiel résiduel, en l'occurrence le négatif, et devient la figure du patient : confronté à ERG⁺, ABS neutre est reprofilé en ABS⁻ négatif.

3.3. La configuration $0^{+}/-\{:\}ABS^{0>+} + DAT^{-}\{$

Le datif réalise la même opération symétriquement inverse : ce cas pose différenciellement un dominé ou une cible par rapport au repère absolutif. Il s'ensuit que le référent de l'absolutif apparaît alors comme relativement dominant par rapport à la cible dative :

La robe est à l'origine du sentiment esthétique inspiré : la configuration nominale analytique ABS + DAT, centralisée par la combinaison verbale NOR-NORI, pose le repère neutre absolutif comme dominant relativement à la cible dominée dative (configuration {0/-}, avec 0>-).

```
*Zure soinekoak<sup>+</sup> ni<sup>0>-</sup> gustatzen nau.
}[zu]re / [soineko-a]k / [ni]Ø / [gusta-tze-]n{
}[P2pl]GEN / [<robe>-DET]ERG / [P1sg]ABS / [V=<goût>-NV]INESS{
// {na-u-Ø}}
// {AUX=[NOR1sg-U-NORK3sg]Ø}

vous-de / robe-la-par / moi // goûtant / me-(elle)
« *Votre robe me goûte. »
```

La robe contrôle la source du procès dominant le repère, dont elle est l'agent : cette anthropomorphisation livre un sémantisme tératologique. La configuration nominale ABS + DAT, anaphorisée par la combinaison NOR-NORI, pose cette fois le repère neutre comme relativement dominant par rapport à la cible DAT. Le datif marquant le potentiel négatif, l'absolutif neutre sera résiduellement interprété comme positif dans cette configuration spécifique, ce qui explique qu'il semble adopter une valeur contraire à la précédente, d'où la difficulté de réduire l'absolutif à une valeur caractérisée, sauf à parler de neutralité hors contexte. On observe le même rapport positif / négatif que précédemment, mais décalé d'un degré dans le sens de l'affaiblissement du potentiel initiateur du rapport : c'est le versant inanimé de la transitivité, alors que le premier couple instancie la transitivité animée. Confronté à DAT-, ABS neutre est reprofilé en ABS+.

```
3.4. La configuration +--0^{0} { : }ERG<sup>+</sup> + DAT<sup>-</sup> + ABS<sup>0</sup> {
```

Enfin, une dernière configuration $\}+/-/0^0\{$ consiste à confronter le repère neutre ABS à une source ERG positive (+) dominante et une cible négative DAT (-) dominée :

```
Mutilak<sup>+</sup> neskari<sup>-</sup> lorea<sup>0</sup> eman dio.

} [mutil-a]k / [neska-(a)(r)]i / [lore-a]Ø / [e-ma]n {
        [<jeune homme>-DET]ERG / [<jeune femme>-(DET)(r)]DAT / [<fleur>-DET]ABS / V=[e-<don>]n {
        // {d-i-o-Ø}}
        // {AUX=[NOR3sg-I-DAT3sg-(NORK3sg)]Ø}
        jeune homme-le-par / jeune femme-la-à / fleur-la // donné / la-lui-(il)
        « Le jeune homme a donné la fleur à la jeune fille. »
```

Le repère absolutif est exclu à la fois de la fonction de source, prélevée par l'ergatif, et de celle de cible, récupérée par le datif. Il ne conserve que la fonction de vecteur interposé entre

source et cible, dominé par la première, dominant le second : confronté à ERG⁺ et à DAT⁻, ABS neutre est reprofilé en ABS⁰ et recentré sur sa valeur d'intermédiaire.

3.5. L'absolutif, centre organisateur du schème prédicationnel analytique

Parmi les syntagmes nominaux, l'absolutif est le centre organisateur de la matrice argumentale : il pose le repère par rapport auquel le locuteur peut discriminer une source dominante et/ou une cible dominée. A l'interprétation, selon les configurations instanciées, la neutralité du repère absolutif est soit maintenue, soit colorée négativement par le contraste à l'ergatif positif, soit colorée positivement par le contraste à l'absolutif négatif, soit repliée sur sa valeur intermédiaire par le contraste aux deux à la fois. Il y a reprofilage contextualisé de sa neutralité initiale, ce qui suppose l'instauration d'un calcul dialogique par lequel la valeur résiduelle du noyau se renégocie en fonction des périphériques qu'on lui adjoint et qui l'évident d'une partie de sa substance par dialyse sémantique. De fait, plus l'absolutif est entouré d'adjoints, plus sa valeur se circonscrit. On peut ainsi poser que dans l'énoncé basque, le premier centre organisateur du schème prédicationnel saisi à l'état de puissance par la phase analytique est le syntagme absolutif servant de repère au schème argumental. Le corollaire pour le schème actanciel formatant la prédication verbale est qu'il n'existe aucune configuration sans support neutre (ERG > *NORK, DAT > *NORI, ERG + DAT > *NORK-NORI) qui se dispenserait du noyau ABS, n'agglomérant que des périphériques.

3.6. Rôle de NOR dans le schème prédicationnel synthétique

Du côté du verbe, ce rapport se rejoue autrement. D'après ce qui précède, on pourrait s'attendre à ce que le rôle central de l'absolutif se conserve dans le marquage obligatoire de l'élément NOR. Il n'en est rien, au contraire : la marque NOR de 3^e personne s'altère au gré des repérages temporels et modaux (d en contexte présent : du, il-le ; z en contexte passé : zuen; l en contexte hypothétique : luke), voire s'efface pour céder la place à une marque NORK en cas de saturation des sites vacants (Bottineau et Roulland)²⁵:

- (19)
- Dut (je le PRESENT) d-U-t NOR3-U-NORK1 « je l'ai »
 Nuen (je le PASSE) n-U-e-N NORK1-U-e-PASSE « Je l'avais » (20)

La marque -t de NORK1 au présent (dut), évincée par la marque -n final de passé, monte en position initiale sous la forme n- de nuen, se substituant au z- qui marque NOR3 au passé lorsque la substitution ergative n'a pas lieu. Si au présent la matrice verbale reproduit fidèlement celle des arguments nominaux, tel n'est plus le cas au passé, où le rôle du verbe n'est plus de calculer le rapport inter-arguments, tâche exécutée en phase analytique de l'énoncé, mais de le mettre en scène en phase synthétique. Dans le cas de la conjugaison dite

²⁵ On considère traditionnellement ce paradigme comme la mutation de la marque de NOR3, bien que le fondement phonologique échappe (Rebuschi 1982, 198) ou, au contraire, constitue une évidence (Tchékoff 1978, 95 sur la mutation d > l intervocalique : $du \ll il$ a » > $balu \ll s$ 'il avait », mais on a cependant da « il est » > bada« il est bien » / *bala). Selon Trask (1981, 296), qui récuse cette position, ces marques ont une valeur modale (lesquelles ont pu, selon Rebuschi, être remotivées et considérées comme marques de personne en basque actuel). Bottineau et Roulland (2003) proposent que la variabilité morphologique de l'indice personnel NOR3 en fonction du repérage temporel et modal de son référent s'explique par l'inactualité du délocuté, alors que les marques de NOR1 et 2, renvoyant au locuteur et l'allocutaire, ont des référents stables, dont l'actualité et le repérage sont déterminés par l'instanciation de l'acte de langage même. De même, la marque de NORK3 est zéro, alors que celle -o- de NORI3, dative, partage avec la 2^e personne le trait destinatif (analogie du destinataire référenciel au destinataire énonciatif), d'où un repérage actualisé qui permet la stabilisation d'une marque positive.

synthétique, c'est la racine lexicale du verbe exprimant le procès qui sert de centre organisateur, et le marquage du constituant NOR, privé du rôle nucléaire qui caractérisait l'absolutif, perd son caractère obligatoire. Dans la conjugaison auxiliée, au présent, l'accrétion des arguments se fait autour d'une voyelle d'actance qui varie paradigmatiquement selon la composition de la configuration instanciée : A indique la présence de NOR isolé (joan da « il est parti »), U introduit NORK (gustatzen dut « j'aime ça »), I introduit NORI (gustatzen zait « ça me plaît », eman diot « je le lui ai donné »). Pour la même raison que précédemment, NOR n'hérite pas du rôle central de ABS.

3.7. Matrice argumentale et matrice actancielle

On observe ainsi que la matrice connaît deux niveaux d'existence et de structuration distincts: dans un premier temps, le rapport entre arguments se calcule directement entre les participants nominaux, ce qui oblige à en choisir un comme repère ou « unité centrale », l'absolutif, et à lui adjoindre les deux autres par des « périphériques », les connexions ellesmêmes étant marquées par les postpositions ; l'absolutif, en tant que centre, n'est connecté à rien : à non cas, pas de morphologie ; dans le mouvement de dissociation syntaxique qu'est le schème argumental, il n'y a pas de centre attracteur, mais un repère pris comme point de départ de la séparation. Cette première approche de la scène est centrifuge : elle analyse l'événement en décomposant ses protagonistes²⁶. Dans un second temps vient la recentralisation, centripète : le verbe recompose le procès en s'adjoignant les participants épars. Le centre attracteur de cette convergence étant instancié par le radical du verbe ou la voyelle d'actance de l'auxiliaire, le repère nominal absolutif démissionne à son profit : ses marqueurs morphologiques sont plus ou moins évanescentes selon la place qu'on peut leur préserver dans une configuration et à un temps donné, en particulier si elles sont de rang 3, la personne qui ne participe pas à l'acte de langage. C'est donc généralement le nombre d'arguments nominaux retenus qui détermine la valence intériorisée par le verbe et non l'inverse, exception faite peut-être de cas comme le verbe begiratu « regarder », de régime NOR-NORI-NORK, encore que ce caractère exceptionnel soit discutable²⁷. Le basque se distingue du français en ce que la matrice argumentale connaît un premier niveau constructionnel repéré par rapport à l'absolutif en amont de la prédication verbale : le schème argumental livre le profil de la modification du fichier ABS par le rapport de dominant à dominé ERG > DAT dès la phase analytique; le français réserve cette modification à la prédication.

-

 $^{^{26}}$ On considère parfois l'ergatif comme un autre datif, attribuant le statut d'agent. Il est vrai que la marque k de l'ergatif et i du datif coïncident avec une décomposition de l'infixe pré-datif ki de la conjugaison synthétique (cf. daramakio), lequel serait à rapprocher de la forme protobasque *ki du pronom de 2^e personne hi postulée par Morvan (1996, 113, 223-4), désignant justement l'allocutaire, destinataire de l'énonciation, surtout si l'on considère que le marqueur de l'allocutif masculin est ka, suffixé -k. Si effectivement on a affaire à deux figures du datif, la dimension centrifuge de la matrice argumentale s'en trouve corroborée. Martinet (1988) ramène tous les morphèmes basques porteurs de la vélaire k/g (ergatif -k, partitif -ik, délimitatif -ko, comitatif -ekin, suffixe adverbial de manière -ki, certaines mots lexicaux comme egin « faire », gizon « homme » à une racine *gi « faire », mais la proposition est controversée.

²⁷ Begiratzen diot « je le regarde », littéralement « je l'œille à lui » : le regard est représenté comme l'émission par les yeux d'un signal visuel braqué sur une cible (conception répandue dans diverses traditions culturelles et philosophiques, y compris la vision platonicienne des yeux comme fenêtre de l'âme). La composante NOR3 (d-de diot), traduite par l', représente le vecteur émis, alors que la cible dative, marquée par NOR13 o et traduite par le destinatif à lui, instancie la chose effectivement atteinte par la visée. Le verbe begiratu n'est donc pas une exception : la notion de regard n'est pas universellement traitée comme transitive, elle peut être construite attributivement et calquée sur la structure du don et de l'allocution, comme en basque, mais aussi en anglais avec le verbe look et son régime prépositionnel (Bottineau 2005).

On aboutit ainsi à une définition de la prédication spécifiquement profilée pour le cas du basque : en basque, prédiquer, c'est faire centraliser par le verbe les représentants anaphoriques des constituants nominaux préalablement discriminés (implicitement ou explicitement) par le schème argumental. La prédication a pour support le verbe, centre attracteur responsable du mouvement centripète des actants venant compenser le mouvement centrifuge des arguments. Il s'ensuit que même si le schème actanciel verbal reproduit souvent le schème argumental nominal, il n'y a jamais redondance : la prédication centripète par le verbe inverse et corrige l'analyse centrifuge conduite par le schème argumental. On se tourne à présent vers les principaux cas où la synthèse verbale ne reproduit pas à l'identique l'ensemble des données fournies par l'analyse nominale.

4. Profilage de la matrice argumentale par la matrice actancielle

Entre les deux matrices, il existe trois types de rapports: 1) soit la seconde est une reproduction fidèle de la première (arguments implicites compris); ce cas a été étudié dans la partie qui précède. 2) Soit la seconde étoffe la première en y ajoutant une composante non programmée par l'étape antérieure, un pronom non anaphorique. C'est ce qui se produit avec la conjugaison allocutive. 3) Soit la seconde appauvrit la première en occultant un des arguments programmés. C'est ce que l'on observe avec le passif et les deux antipassifs que connaît le basque. On étudie successivement ces configurations biaisées. 4) Les combinaisons qui précèdent sont compatibles, donc cumulables : l'auxiliaire d'un (anti)passif peut recevoir une conjugaison allocutive.

4.1. La conjugaison allocutive

Dans la conjugaison du verbe basque, il existe des constituants pronominaux agglutinables de 2^e personne du singulier masculine (ka, -a- intervocalique, -k final) et féminine (na, -n final); la forme tutoyée de la combinaison intransitive NOR seul ne possède qu'une forme, haiz, laquelle neutralise le contraste des sexes k/n). La conjugaison est dite tutoyée lorsqu'elle insère en position NOR, NORI ou NORK l'une de ces marques, qui sert de reprise d'un pronom nominal explicitable : hi (toi à l'absolutif), hik (toi à l'ergatif), hiri (toi au datif).

- (21) Hi garbitzen haiz.

 }[Hi]Ø / [garbi-tze]n{

 }[P2sg]ABS / [<propre>-NV]INESS{

 // {haiz}}

 // {AUX=[NOR2sg-A]Ø}

 Toi / lavant // tu

 « Tu te laves. »
- (22) Hik etxea garbitzen duk/dun.

 }[Hi]k / [etxe-a]Ø / [garbi-tze]n {

 }[P2sg]ERG / [<maison>-DET]ABS / V=[<lav->-NV]INESS {

 // {d-u-k/n}}

 // {AUX=[NOR3-U-NORK2]Ø}

 Toi-par / maison-la / lavant / la-tu

 « Tu laves la maison. »
- (23) Ni hiri gustatzen al natzaik/n?

 [Ni] / [hi(r)]i / [gusta-tze]n{

 [P1]ABS / [P2]DAT / V=[<goût>-NV]INESS{

 // al //

```
// INTERR // { natza-i-k/n } ? {AUX=[NOR1-I-NOR12]Ø} moi / à toi / plaisant / est-ce-que / je-te ? « Est-ce que je te plais ? »
```

(24) Nik hiri lorea eman dinat.

}[ni]k / [hi(r)]i / [lore-a]Ø { / [e-ma]n}

}[P1]ERG / [P2]DAT / [<lore>-DET]ABS / V=[<donné>] {

// {d-i-na-t}}

// AUX={[NOR3-I-NORI2-NORK1]Ø}

moi-par / toi-à / fleur-la / donné / la-te-je

« Je t'ai donné la fleur. »

La conjugaison est dite allocutive lorsque le locuteur ajoute dans l'agrégat verbal la marque de deuxième personne en vue de faire figurer le destinataire spécifique du message mais sans lui attribuer un rôle participatif correspondant aux arguments nominaux ABS, ERG et DAT. Tous les énoncés précédemment donnés peuvent être reformulés sous conjugaison allocutive :

```
(25) Jon garbitzen da.
     « Jean se lave. »
}Jon (P3sgERG){ > {da (NOR3sg)}
```

(26) Jon garbitzen duk / dun.

« (Je te dis à toi, homme / femme, que) Jean se lave. »

}Jon (P3sgERG) { > {duk / dun (NOR3-sg + ALL)}

La règle est que le pronom allocutif s'insère dans le premier site actanciel vacant disponible : NORK pour une configuration non allocutive NOR (da > dun/k) ou NOR-NORI (zait > zaidan/k) et NORI pour une configuration non allocutive NOR-NORK (dut > di(n)at). Si les trois places du « podium » sont déjà occupées (configuration non allocutive NOR-NORI-NORK) on en libère une en évinçant du comptage la marque absolutive (ce qui se traduit par une mutation d>z et, dans certains dialectes, par l'insertion d'un second i:diot > zioat / zioiat). Le tableau suivant indique (en ligne) les formes non allocutive et allocutive présentes des quatre configurations (en colonne) avec des constituants de P3sg uniquement; l'adjonction de ALL provoque le changement de voyelle (da, avec A pour NOR seul, devient duk/dun avec U pré-ergatif pour introduire ALL en position NORK, et ainsi de suite à chaque niveau) :

	A	U	I	Z+I
NOR, +ALL	da	duk / dun		
NOR-NORK, +ALL		du	dik / din	
NOR-NORI, +ALL			zaio	zaiok / zaion
NOR-NORI-NORK, +ALL			dio	ziok / zion

Sont exclues de la conjuguaison allocutive les formes intégrant déjà la 2^e personne tutoyée comme participant, mais la cohérence même des procédures d'agglutination permet toujours de prédire la forme de la combinaison inattestée : *haiz* « tu es » > **hauk*, *duk* « tu l'as » > **diak*, *hau* « il te » > **haik*, *diat* « je te le » > **ziaat*, etc.

Ce jeu des chaises musicales entraîne de nombreux doublons : *Jon garbitzen duk* peut également signifier « tu laves Jean », avec une forme tutoyée (l'allocutaire est l'agent ergatif, donc un participant au procès) et non strictement allocutive. Le tableau suivant fait apparaître

que certaines configurations doubles (NOR-NORK, NOR-NORI) ou triples (NOR-NORI-NORK), si elles comportent un élément tutoyé adéquatement situé, sont susceptibles de se confondre avec une configuration inférieure d'un degré à laquelle on a ajoutée le participant allocutif. Ces composés renvoyant à deux entrées du tableau sont signalés en caractères gras :

	NOR3 « il »	NOR3-NORK2 « tu le »	NOR3-NORI2-NORK1 « je te le »	
	da			
NOR3-ALL « il + ALL »		duk dun		
NOR3-ALL-NORK1 « je le + ALL »			diat dinat	
NOR3-NORI3-ALL-NORK1 « je le lui + ALL »				zioat zionat

La valeur de sens de ces doublons se détermine en contexte, mais le bien-fondé de la distinction est démontré par la syntaxe : une conjugaison allocutive est incompatible avec toute suffixation subordonnante (comme *-la* conjonctif, pour le discours rapporté entre autres), contrairement à la conjugaison tutoyée.

- (27) Badakit Jon garbitzen *duala*.

 (duk {NOR3sg-U-NORK2sg}+ -la = duala)

 « Je sais que tu laves Jean. »
- *Bazekiat Jon garbitzen duala.
 (duk {NOR3sg-U-ALL^{NORK2sg}} + *-la = *duala
 « Je sais que Jean se lave. »

De surcroît, un constituant intraverbal ka / na allocutif ne reprend jamais un argument nominal explicitable (il n'existe pas de postposition nominale casuelle allocutive ou vocative), contrairement au constituant ka / na tutoyé en site NOR, NORI ou NORK, reprenant respectivement le pronom de 2^e pers. sing. hi au cas ABS (hi), DAT (hiri) ou ERG (hik): nik hura hari *hi(k/ri) eman zioat « je le lui ai donné » (conjugaison allocutive, allocutaire non participant comme argument, non explicitable en phase analytique), vs nik hura hiri eman diat « je te l'ai donné » (conjugaison tutoyée, non allocutive, avec l'allocutaire comme participant au procès : l'argument DAT hiri « à toi » est repris par ka infixé dans diat, avec a intervocalique). Indéniablement, la prédication ajoute le participant allocutif en phase synthétique en surnombre par rapport aux participants argumentaux prévus en phase analytique, laquelle ne peut, par définition, préfigurer un allocutaire non participant au procès : sa fonction est d'analyser la matrice argumentale ; un pseudo-participant exclusivement allocutif ne peut la parasiter. Par contre, la prédication elle-même, dont la fonction est de destiner la synthèse des arguments du procès énoncé à l'allocutaire visé, est naturellement amenée à intégrer la représentation de ce dernier si la spécification de la cible choisie par le locuteur s'avère sémantiquement pertinente.

La valeur pragmatique de cette structure consiste précisément à réserver le message à l'allocutaire spécifié, soit que le contenu ou l'humeur du moment lui soient exclusivement destinés, soit qu'il s'agisse d'afficher l'existence d'un rapport privilégié à l'attention des tierces personnes observant l'acte de langage concerné, soit que la teneur ou la forme du message soient déterminés par la relation particulière qui préexiste, selon le locuteur, entre les deux ; ceci fait de la conjugaison allocutive un « téléphone rouge », une *hotline* publique ou privée, avec toutes les contraintes pragmatiques que cela suppose. Pour la conjugaison tutoyée, le nombre d'actants intraverbaux coïncide avec le nombre d'arguments nominaux, ce

qu'indique la voyelle d'actance. Par contre, en cas d'allocutivisation de l'auxiliaire, la voyelle entérine l'adjonction du partenaire allocutif aux participants au procès, et la voyelle d'actance change d'un degré (da > duk/dun, dut > di(n)at): la conjugaison allocutive consiste à traiter l'allocutaire comme le participant à la prédication ajouté par le verbe aux participants référentiels au procès apportés par les syntagmes nominaux, comme si fusionnaient l'acte référenciel énoncé et l'acte linguistique énonçant dans le cadre d'un traitement prédicationnel unitaire regroupant tous les acteurs percevables²⁸ des deux actes en neutralisant leur discrimination. De fait, la matrice argumentale de l'acte référenciel est ternaire (ERG, ABS, DAT) et reproduit structurellement la matrice interlocutive de l'acte allocutif (LOC, message, ALL) dont vraisemblablement elle s'abstrait (avec LOC pour source énonciative et ERG pour source référencielle, ALL pour cible énonciative et DAT pour cible référencielle). Cette homologie de structure et cette analogie des contenus ne peuvent que faciliter la récupération d'un argument allocutif par une matrice en principe réservée à la mise en convergence des arguments actanciels; il y a par ailleurs de fortes raisons de penser qu'en basque ancien il n'existait que la conjugaison allocutive (d'où l'irrégularité des formes du paradigme NOR seul: naiz, gara, dira, etc.).

En résumé, le schème argumental nominal est saturé à trois places, correspondant au repère (ABS) et ses éventuelles source (ERG) et cible (DAT). Le schème actanciel verbal a la capacité d'incorporer une quatrième place : la marque de l'allocutaire auquel est destiné la prédication et dont la présence motive la prise de parole par le locuteur. Le paradoxe du basque est que cette langue place à la source de la prédication non pas le locuteur qui l'exécute, mais l'allocutaire à qui elle se destine parce que c'est lui qui la motive, à la fois par sa présence, son comportement, et surtout l'effet que l'on cherche à avoir sur lui. Le fait qu'une langue puisse grammaticaliser à la racine de son appareil prédicationnel le fondement pragmatique même de tout acte de langage, l'interaction, est de nature à profondément remettre en cause le bien-fondé de nombre de clivages disciplinaires, méthodologiques et épistémologiques bien connus. Par la prédication, la conjugaison allocutive ancre l'interaction référencielle des arguments du procès dans l'interaction dialogique des participants à l'acte de langage, le locuteur qui le supporte et l'allocutaire qui le motive.

4.2. Le passif

On a proposé supra que le passif français consiste à neutraliser la projection valencielle du verbe sur ses arguments latéraux lorsque cette projection leur impose une ordination linéaire qui contredit l'attente en matière de distribution des éléments rhématique et thématique. Cette neutralisation est obtenue par le participe passé, et la reconstruction du schème adverse passe par l'auxiliaire *être* du côté du sujet et la préposition *par* de celui de l'objet occulté par l'intransitivation. Par rapport à cela, la structure nommée passif en basque ne mérite que partiellement cette dénomination. On sait qu'en basque il n'y a pas projection valencielle centrifuge du verbe vers les arguments latéraux, mais au contraire incorporation centripète du schème argumental préconstruit par les postpositions casuelles directement entre le repère et ses périphériques. On n'observe donc aucun mécanisme de permutation des participants par renversement diathétique²⁹. Cette description prédit qu'il n'y a pas de matrice actancielle à neutraliser au niveau du verbe, et que le participe passé ne saurait se spécialiser dans ce rôle. Et en effet, le participe accompli, forme non marquée du verbe, joue dans la subordination le

 $^{^{28}}$ A l'exclusion du locuteur lui-même donc, sauf s'il s'inclut dans un groupe, ce qui donne ce que Rebuschi nomme la conjugaison implicative (incorporation du marqueur gu), suggérant la manière dont l'action mentionnée concerne le groupe qui converse. En principe l'allocutif et l'implicatif s'excluent mutuellement, mais on en trouve parfois des exemples.

²⁹ Tchékoff (1978, 93).

rôle de nomination du procès joué par l'infinitif des langues romanes. La passivation en basque consiste à recatégoriser le participe accompli en adjectif en lui adjoignant le morphème de référenciation nominale -a (ou la postposition partitive -(r)ik dans certains dialectes) comme on le fait pour l'adjectif attribut :

```
(29) Ardoa ona da.

} [ardo-a]Ø / [on-a]Ø {

} [<vin>-DET]ABS / [<bon>-DET]ABS {

// {d-a}}

// {AUX=[NOR3-A] Ø} 30

vin-le / bon-le / il 31

« Le vin est bon. »
```

(30) Ardoa edana da.

} [ardo-a]Ø / [edan-a]Ø {

} [<vin>-DET]ABS / [V=<bu>-DET]ABS {

// {d-a}

// {AUX=[NOR3-A]Ø}

vin-le / bu-le / il

« Le vin est bu. »

Que le repère ABS ardoa soit complété d'une source ERG agentive n'y change rien :

```
(31) Ardoa Jonek edana da.

} [ardo-a]Ø / [Jon(e)]k / [{edan}-a]Ø{
} [<vin>-DET]ABS / [Jon]ERG / [V=<bu>-DET]ABS{

// {d-a}}

// {AUX=[NOR3-A]Ø}

vin-le / Jean-par // bu-le / il

'le vin est dans l'état d'être bu et Jean en est l'agent'

« Le vin a été bu par Jean. »
```

Dans l'organisation caractéristiquement modulaire de cet énoncé, le schème argumental nominal est binaire (*ardoa Jonek*) alors que l'adjectivation du verbe le réduit à l'unaire d'où la réduction de l'auxiliaire à la valence intransitive, ce qu'indique sa voyelle a. Le morphème –a de edan a nominalisé le verbe³², neutralisant son rôle d'opérateur de mise en convergence des arguments nominaux, d'où la disjonction.

_

³⁰ L'expression de l'identification correspondant à la copule attributive *être* passe par l'auxiliaire d'agglutination des arguments sans verbe lexical.

³¹ Cet énoncé dit donc littéralement « le vin est la (chose) bonne », « le vin est le bon ». Il peut paraître surprenant que l'auxiliaire conserve la voyelle monoactancielle A bien qu'il lie deux constituants syntaxiques distincts, le « sujet » et « l'attribut » (autant de termes impropres à décrire les faits de langue basques). En réalité, ces deux constituants renvoient au même référent, le « vin bon », désigné sous l'angle de la chose (ardoa) et de l'une de ses propriétés (ona). Ceci corrobore le fait que l'opposition ABS / ERG / DAT est bien un analyseur référenciel de la scène, dissociant les rôles de participants individuels, et que la voyelle d'actance de l'auxiliaire fixant les différentes matrices (NOR-NORK etc) s'appuie sur cette analyse préalable : puisque les référents de vin et bon sont indissociables, ils ne peuvent être catégorisés séparément par ERG et ABS, d'où *U dans AUX. Il s'ensuit que la voyelle désigne non pas le nombre de constituants syntaxiques observables dans l'énoncé, mais le nombre de référents impliqués.

 $^{^{32}}$ Ce type de nominalisation s'applique au participe perfectif et porte donc sur l'accompli : edana = le fait d'être affecté par le résultat du procès edan. D'autres nominalisations existent : le suffixe -t(z)e nominalise l'action elle-même (edate, « fait de boire »). Le nom verbal indéterminé à l'inessif (n) livre le participe inaccompli (edaten) ; le nom verbal peut être déterminé par -a (edatea), livrant un absolutif déterminé (« le fait de boire »).

4.3. L'antipassif

L'antipassif peut être considéré comme un passif élargi : un argument nominal absolutif est syntaxiquement incorporé à l'attribut formé par le verbe suffixé par le marqueur de résultativité $-ta^{33}$ (éventuellement voisé en -da par assimilation progressive), si bien qu'il ne peut plus jouer le rôle de support du schème nominal. En conséquence, l'autre argument nominal, correspondant sémantiquement à un ergatif (antipassif 1) ou un datif (antipassif 2) est récupéré en fonction de repère absolutif et « perd » sa postposition casuelle :

Actif:

(32) Peiok ardoa edan du.

} [Peio]k / [ardo-a]Ø / [e-da-n] {
} [Peio]ERG / [<vin>-DET]ABS / V=[<bu>]

// {d-u-Ø}}

// {AUX=[NOR3-U-(NORK3)]Ø}

Peio-par / vin-le // bu / le-(il)

« Peio a bu le vin. »
} ERG + ABS { > {NOR-NORK}

Passif:

(33) Ardoa edana da.

} [ardo-a]Ø / [edan-a]Ø {

} [<vin>-DET]ABS / V=[<bu>]-DET]ABS {

// {d-a}}

// {AUX=[NOR3-A]Ø}

vin-le / bu-le / il

« Le vin est bu. »

Antipassif 1:

(34) Peio ardoa edanda da.

} [Peio]Ø / [ardo-a]Ø / [[e-da-n]t]a {
} [Peio]ABS / [<vin>-DET]ABS / V=[<bu>-ACCOMPLI]DET {
// {d-a}}
// {AUX=[NOR3-A]Ø}

Peio / vin-le / bu-étant-le / il

'Peio est ayant bu le vin'
« Peio a bu le vin. »

On peut considérer qu'il y a deux prédications attributives imbriquées, l'une enchâssante *Peio* [ardoa edanda] da « Peio est [le vin bu] », « Peio est ayant bu le vin », l'autre enchâssée ardoa edanda « le vin bu », laquelle renvoie à une prédication sous-jacente pronstruite ardoa edana da « le vin est bu », ce qu'indique précisément le morphème d'accompli t (ici d) : l'attribution enchâssée est acquise au moment de son enchâssement par la seconde à l'instant

_

 $^{^{33}}$ -ta en biscayen (Rebuschi 1979, 152) mais -ik en souletin parlé actuel (Coyos 2002), morphème résultatif que Coyos refuse d'amalgamer à celui du partitif. -ta est en réalité lui-même formé de t d'accompli et de a de référenciation (cf. les substantifs). Ce t isolément dans certains dialectes comme variante perfective de l'allatif : Bilbora(t) « à Bilbao » (directif).

de parole. Pour l'antipassif 2 c'est l'argument datif qui est rétrogradé en absolutif par l'enchâssement prédicationnel :

Actif:

```
(35) (Jonek) Peiori ardoa eman dio.

}([Jon(e)]k) / [Peio(r)]i / [ardo-a]Ø / [e-ma-n] {
}([Jon]ABS) / [Peio]DAT / [<vin>-DET]ABS / V=[<donné>] {

// {d-i-o-Ø}}

// {AUX=[NOR3-I-NORI3-(NORK3)]Ø}

(Jean-par) / Peio-à / vin-le // donné / le-lui-(il)

« Il a donné le vin à Peio. »
}ERG + DAT + ABS { > {NOR-NORI-NORK}
```

Antipassif 2 : constitution d'un syntagme résultatif *ardoa* + *edan* clôturé par -*ta* (*edanda*) ; le DAT *Peiori* revient à l'absolutif pour servir de repère et de support à l'ensemble :

```
(36) Peio ardoa emanda da.

} [Peio]Ø / [ardo-a]Ø / [[e-ma-n]t]a {
} [Peio]ABS / [ardo-DET]ABS / V=[[<donné>]ACCOMPLI]DET {

// {d-a}}

// {AUX=[NOR3-A]Ø}

Peio / vin-le / donné-étant / il

« Peio a recu le vin. »
```

Le même énoncé peut correspondre à un antipassif 1 si l'absolutif Peio résulte d'un ergatif sous-jacent plutôt que d'un datif, d'où l'homotaxie :

Actif:

```
(37) Peiok ardoa eman du.

} [Peio]k / [ardo-a]Ø / [e-ma-n] {
} [Peio]ERG / [<vin>-DET]ABS / V=[<donné>] {

// {d-u-Ø}}

// {AUX=[NOR3-U-(NORK3)]}

Peio-par / vin-le / donné / est

« Peio a donné le vin. »
```

Antipassif 1:

```
(38) Peio ardoa emanda dal.

} [Peio]Ø / [ardo-a]Ø / [[e-ma-n]t]a{
} [Peio]ABS / [<ardo>-DET]ABS / V=[[<donné>]ACCOMPLI]DET{

// {d-a}}

// {AUX=[NOR3-A]Ø}

Peio / vin-le // donné-étant / il

« Peio s'est séparé du vin. »
```

Passif en -a et antipassifs en -ta ont en commun de faire intervenir le marqueur nominalisant qui désactive la fonction centralisatrice du verbe, d'où le décalage entre la configuration nominale multiple et la réduction à l'unité de la matrice verbale. L'antipassif amplifie cette dynamique en faisant anticiper par le traitement du schème argumental nominal la réduction appliquée au verbe : la nominlisation est étendue à un de ses arguments, qui entre dans sa

portée syntagmatique, d'où le reclassement d'un périphérique ergatif ou datif, promu en nouveau repère obligé.

Conclusion

La prédication en basque se construit en deux temps, par un schème argumental nominal analytique et centrifuge d'une part, puis par un schème verbal synthétique et centripète ensuite. Cette stratégie suppose une prédication moins planifiée qu'elle ne l'est en français pour le locuteur au moment de l'acte de langage puisque le verbe s'adapte dans l'improvisation aux données proposées par le schème argumental, ou alors il les retraite par augmentation ou suppression d'éléments (allocutif; passif, antipassifs). Il en résulte un énoncé syntaxiquement replié sur lui-même, plus tourné vers la référence extralinguistique que la référence discursive (cf. le déterminant), et organisé à l'interne sur la base d'un dialogue entre ses composantes construites et énoncées séparément, avec une forte propension à la modularisation de la syntaxe. Cette stratégie cognitive, motivée par le pilotage de l'amorce des procédures interprétatives de l'allocutaire par le locuteur, est matérialisée par une morphologie particulièrement fine dans sa composition et organisée dans sa distribution syntaxique : la langue basque fonctionne comme un scanner de résolution élevée en matière d'affichage des modus operandi de l'analyse et de la synthèse à réaliser en vue de prédiquer et de construire le procès. Ce dispositif s'inscrit dans une tendance plus générale du basque à modulariser le traitement des domaines sémantiques par des catégories formelles et régions syntagmatiques spécifiques : dans l'énoncé canonique l'analyse précède syntaxiquement la synthèse ; la postposition isole le constituant alors que les pronoms agglutinants les fédère. En cas d'extraposition d'un constituant dans la linéarité, il y a thématisation : le marquage de l'attachement au contexte avant est dévolu à la modulation de la chaîne linéaire. Enfin, les mises en contrastes, l'opposition du référent d'un constituant donné à ceux implicitement exclus mais envisageables dans la situation considérée, est dévolue à l'accent d'intensité. Le sens global de l'énoncé résulte du croisement de ces paramètres, mais la contribution de chacun est envisageable isolément en amont de la synthèse. Un trait typologique du basque est de discriminer précisément les opérations d'analyse et de synthèse par des modules spécifiques, à la différence de langues comme le français dont les constituants négocient leur valeur référencielle par échange d'informations avec les constituants co-occurrents. La séparation des schèmes argumental et prédicationnel est emblématique de cette approche des relations grammaticales. Cette stratégie sémio-cognitive s'inscrit dans une démarche générale consistant à marquer de manière tendenciellement exclusive et complète le pilotage de la constitution des fragments sémantiques puis de leur assemblage, comme si le locuteur s'exprimait en se détournant de lui-même et en se préoccupant prioritairement de la manipulation du mentalisme de l'autre, à la différence du français, qui rappelle à tout instant les écarts entre états mentaux des participants et l'altérité des subjectivités confrontées, dominées par celle de l'émetteur.

Bibliographie

ANDERSON, S. R. (1976), « On the notion of subject in ergative languages », in LI, C. (ed), *Subject and Topic*, New York, Academic Press, 1-23.

BOONE, A. & JOLY, A. (1996), Dictionnaire terminologique de la systématique du langage, L'Harmattan.

BOTTINEAU, D. (2005), « Le système des verbes de perception visuelle anglais : morphologie et complémentation », communication au 43e Congrès de la SAES, Atelier de

- linguistique, Grenoble, 9-10 mai 2003, à paraître en 2005, CIEREC, Travaux, Publications de l'Université de Saint-Etienne.
- BOTTINEAU, D. & ROULLAND, D. (2003), « La grammaticalisation de l'adresse en basque : formes allocutives, systématique, emploi et reconnaissance académique », Colloque International « Pronoms de 2^e personne et formes d'adresse dans les langues d'Europe », Instituto Cervantes, Paris, 6-8 mars 2003.
 - ► http://cvc.cervantes.es/obref/coloquio paris/
- (2004), « Le problème de la réflexivité en basque », Colloque « l'énoncé réfléchi », SELOEN, Lille, 13-15/11/2003 (à paraître).
- COMRIE, B. (1989) Language Universals and Linguistic Typology, Chicago, University of Chicago Press.
- COYOS, J.-B. (1999), Le parler basque souletin des Arbailles, une approche de l'ergativité, Pais, L'Harmattan.
- (2002), « Parcours de type passif et de type antipassif en basque souletin parlé actuel »,
 Bulletin de la Société de linguistique de Paris, t. XCVII (2002), fasc. I, p. 283-314.
- CULIOLI, A. ([1981] 1990), « Sur le concept de notion », *BULAG n°8*, repris dans *Pour une linguistique de l'énonciation, t.1 : Opérations et représentations*, Ophrys.
- DIXON, R.M.W. (1994) Ergativity, Cambridge, C.U.P.
- DOUAY, C. (2000), Eléments pour une théorie de l'interlocution, Un autre regard sur la grammaire anglaise, Presses Universitaires de Rennes.
- DOUAY, C. & ROULLAND, D. (1990), Les mots de Gustave Guillaume, Presses Universitaires de Rennes 2.
- Du Bois, J. (1987) « The Discourse Basis of Ergativity », Language, 63, 805-855
- ETXEBARNE, M. (2002) Aditza: conjuguer le verbe basque, Donostia, Elkar.
- GUILLAUME, G. (1971-1999), *Leçons de linguistique, 15 vol.*, Les Presses de l'Université Laval, Québec; Presses Universitaires de Lille.
- GUIMIER, C. (1988), Syntaxe de l'adverbe anglais, Presses Universitaires de Lille.
- LAFITTE, P. (1995²) *Grammaire basque*, Donostia, Elkar (édition originale 1944).
- LAZARD, G. (1994) L'Actance, Paris, P.U.F.
- MARTINET, A. (1988), « Basque –k et indo-européen –s comme marque de l'origine », in Actes du 2^e Congrès Mondial Basque sur l'Euskara, Saint Sébastien, 308-9.
- MORVAN, M. (1996) Les origines linguistiques du basque, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux.
- ORTIZ de URBINA, J. (1989), *Parameters in the Grammar of Basque*, Dordrecht, Holland, Foris Publications / Providence RI, U.S.A.
- REBUSCHI, G. (1982), Structure de l'énoncé en basque, thèse, Université de Paris 7.
- (1985), « Niveaux de représentation et non-configurationalité : remarques sur les anaphores et les variables du basque », *Sigma* 9, 109-144.
- (1986), « Diathèse et (non)configurationalité : l'exemple du basque » , *Actances* 2, 175-207 repris dans *Essais de linguistique basque*, 1997, 73-99.
- (1989), « Is there a VP in Basque? » in Marácz, L. & Pieter, M. (eds.), Configurationality; The Typology of Asymmetries, 34, Studies in Generative Grammar, Foris, Dordrecht, 85-116.
- (1991), « Les possessifs basques, l'opposition entre éléments réfléchis et non réfléchis, et la variation dialectale », *Modèles Linguistiques* 26 (13/2), 35-56.
- (1997), Essais de linguistique basque, Euskal Herriko Unibertsitatea, Bilbao.
- (1997), « Pour une représentation syntaxique duale : structure syntaxique et structure lexicale en basque » , in *Essais de linguistique basque*, 1997, 101-123.
- (1999), «Le complexe verbal basque; un regard « universaliste », in *Lapurdum 4, Hommage au Professeur Jean Haritschelhar*, 199-222.

- ROULLAND, D. (2002), « Gustave Guillaume et la langue basque », in Lowe, R. (ed) *Le système des parties du discours, sémantique et syntaxe*, Laval, Presses de l'Université Laval 383-395.
- (2003), « Gentlemen, Include Me Out : à propos de l'ergativité », *Travaux Linguistiques du Cerlico* 16, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- (2003), « Perfectivité et schémas actanciels en basque », communication au 10^{ème} colloque de l'AIPL, Oloron-Sainte-Marie 3-5 juin 2003.
- TCHEKOFF, C. (1978), Aux fondements de la syntaxe l'ergatif, P.U.F.
- TRASK, R. L. (1981), « Basque verbal morphology », in *IKER 1, Rencontres internationales de bascologues*, Académie de la langue basque, Bilbao.
- Valin, R. (1981), *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*, Les Presses de l'université Laval, Québec.

Didier BOTTINEAU CNRS, FRE 2805 *CRISCO* Université de Caen didier.bottineau@crisco.unicaen.fr